

La guerre de Pôgaden

L'U.R.S.S. ASSURÉ AUX ÉTATS-UNIS QUE L'ARMÉE ETHIOPIENNE NE PÉNÉTRERAIT PAS EN SOMALIE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algerie, 1,20 F; Maroc, 1,00 F; Tunisie, 1,20 F; Allemagne, 1,60 F; Belgique, 1,60 F; Espagne, 1,60 F; France, 1,60 F; Italie, 1,60 F; Japon, 1,60 F; Pays-Bas, 1,60 F; Royaume-Uni, 1,60 F; Suisse, 1,60 F; Canada, 1,60 F; Australie, 1,60 F; Afrique du Sud, 1,60 F; Brésil, 1,60 F; Chili, 1,60 F; Colombie, 1,60 F; Costa Rica, 1,60 F; Cuba, 1,60 F; Danemark, 1,60 F; Espagne, 1,60 F; Finlande, 1,60 F; Grèce, 1,60 F; Irlande, 1,60 F; Islande, 1,60 F; Israël, 1,60 F; Italie, 1,60 F; Japon, 1,60 F; Mexique, 1,60 F; Norvège, 1,60 F; Pays-Bas, 1,60 F; Portugal, 1,60 F; Royaume-Uni, 1,60 F; Suède, 1,60 F; Suisse, 1,60 F; Tchécoslovaquie, 1,60 F; Turquie, 1,60 F; Union soviétique, 1,60 F; États-Unis, 1,60 F.

La nouvelle crise libanaise

Une paix fragile

Le soudain explosion de violence à Beyrouth vient rappeler fois de plus combien est fragile la paix instaurée à Beyrouth par l'intervention à la fin de l'année 1976 des troupes israéliennes...

Le régime du président Sarkis est entré dans une phase de reconstruction de l'État sur le plan administratif, mais il a été tout à fait incapable d'imposer son autorité politique...

Le régime du président Sarkis est entré dans une phase de reconstruction de l'État sur le plan administratif, mais il a été tout à fait incapable d'imposer son autorité politique...

Le régime du président Sarkis est entré dans une phase de reconstruction de l'État sur le plan administratif, mais il a été tout à fait incapable d'imposer son autorité politique...

Le régime du président Sarkis est entré dans une phase de reconstruction de l'État sur le plan administratif, mais il a été tout à fait incapable d'imposer son autorité politique...

La recherche d'un compromis est engagée à Beyrouth

La capitale libanaise avait retrouvé, dans la matinée du samedi 11 février, un calme relatif. Le conflit qui oppose miliciens et soldats chrétiens conservateurs a cessé...

Le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, qui s'est rendu, vendredi, sur la frontière israélo-libanaise, a déclaré à des représentants de la Communauté chrétienne du Sud-Liban qu'il était prêt à discuter de la possibilité d'un cessez-le-feu...

De notre correspondant

Beyrouth. — Les combats entre les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) et les milices conservatrices chrétiennes libanaises touchent-ils à leur fin? Plusieurs indices permettent de le croire...

Samedi matin, on n'entendait plus dans les quartiers de Beyrouth, où s'étaient déroulés les affrontements, que quelques tirs d'armes légères, sporadiques, et manifestement sans cible...

LUCIEN GEORGE

(Lire la suite page 3.)

La lutte contre la faim

Les pays riches s'accordent pour le stockage des denrées

Sans prendre de décisions formelles, les ministres de l'agriculture de l'O.C.D.E. qui se sont réunis à Paris les 9 et 10 février, se sont accordés sur le principe d'une organisation des marchés alimentaires mondiale basée sur le stockage des denrées...

Les vingt-quatre ministres de l'agriculture de l'O.C.D.E. et de la Yougoslavie ne se sont pas réunis, les 9 et 10 février, à Paris pour négocier, mais simplement pour discuter. Aucune décision formelle n'est donc sortie de cette rencontre, qui n'en a pas moins revêtu un grand intérêt...

On s'approche maintenant d'un accord sur le stockage et les échanges de céréales. Le Conseil mondial du blé doit en débattre dans quelques jours à Genève. Raison semble devoir faire loi.

ALAIN GIRAUDO

(Lire la suite page 20.)

Le meeting gaulliste de Paris

Le R.P.R. a voulu faire la preuve de son audience populaire

Le week-end devait être marqué par les meetings politiques dans la capitale et en province. Samedi, M. Marchais devait prendre la parole à Nancy, M. Mitterrand à Vichy, M. Solisson à Auxerre...

Quelques centaines de militants et sympathisants gaullistes étaient déjà arrivés samedi matin, à 10 heures, à la porte de Pantin, au moment où s'ouvrait le rassemblement organisé par le R.P.R. (Voir page 22.) Plusieurs dizaines de trams spéciaux ont été mis en service pour les conduire sur place...

Par cette manifestation, les dirigeants du R.P.R. voulaient montrer que leur mouvement a su conserver son élan populaire et qu'il souhaitait rassembler une assistance plus nombreuse que celle qui le 5 décembre 1976...

(Lire la suite page 7.)

Libertés nouvelles

I. - CHANGER LA VIE PUBLIQUE

par ROGER-GÉRARD SCHWARTZENBERG (*)

Un spectacle et une parodie de guerre civile. La vie publique est devenue le sanctuaire d'une caste. Le chantage de véritables et professionnels, cumulant portefeuilles, sièges et mandats.

Casser le système. Au sommet de ce « métier », il n'est pas rare d'être à la fois maire, président de conseil général, président de conseil régional, administrateur de plusieurs établissements publics, député ou sénateur, voire membre du Parlement européen.

Certains de ces Maîtres Jacques, de ces hommes-orchestres peuvent être des virtuoses. Mais beaucoup connaissent l'impulsion de la délégué général du Mouvement des radicaux de gauche.

Changer la vie, c'est d'abord changer la vie publique. Pour qu'elle cesse d'être une profession...

AU JOUR LE JOUR

GRIPPE RUSSE

Tous les libéraux, l'Europe a la grippe : d'origine tantôt espagnole, tantôt asiatique, le virus terrasse la moitié du continent. Cette année, le mal nous vient, paraît-il, de Russie. Après tout, pourquoi pas? La presse à sensation a évidemment saisi l'occasion pour présenter ce « virus russe » comme une menace aussi terrifiante pour l'humanité que le fameux Bolchevisme ou quelque autre virus...

MANUEL LUCBERT

(Lire la suite page 17.)

JULES ROMEINS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

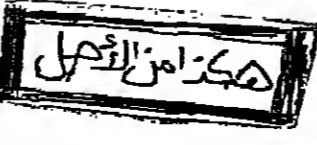
Une synthèse unanimiste

Jules Romeins serait-il seulement le père de Knock, comédie toujours et partout reprise, et qui sert de « locomotive » à deux ou trois autres pièces? Ou l'auteur des Copains, dont continue à se repaître la gent étudiante amie de canulars? La génération qui a vécu communément avec la poésie de la Vie unanime, compte peu de survivants. Celle qui, plus tard, s'est passionnée pour les hommes de bonne volonté se repaît sur ses souvenirs. Il était temps qu'une vaste exposition résume, à la galerie Mansart, une activité créatrice étendue sur plus de soixante-dix ans, pour que justice fût rendue à un écrivain trop fécond peut-être, et dont le nom a souffert d'être un peu en porte-à-faux entre l'élite et le grand public, et pour que fût signalée et soulignée, pour l'histoire littéraire, l'importance du don fait par Jules Romeins à la Bibliothèque nationale.

JEAN-MARIE DUNOYER

(Lire la suite page 17.)

éditions sociales VIVRE MIEUX, VIVRE LIBRE! Programme commun à dossiers ouverts Programme commun de gouvernement actualisé



étranger

LES CONFLITS EN AFRIQUE

LA GUERRE DE L'OGADEN

Washington a reçu l'assurance de Moscou que la contre-offensive éthiopienne s'arrêterait à la frontière somalienne

De notre correspondant

Tandis que les forces armées éthiopiennes poursuivaient leur offensive dans l'Ogaden, l'Éthiopie a lancé, vendredi 10 février, dans un communiqué publié par son ambassade à Rome, un nouvel appel à la reddition aux « soldats somaliens » et « tendu la main de l'amitié aux masses opprimées de Somalie ».

À Washington, le même jour, M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, a déclaré qu'il avait reçu de l'Union soviétique l'assurance que les troupes éthiopiennes ne pénétreraient pas en territoire somalien.

Washington. — Les États-Unis, en accord avec d'autres pays occidentaux, sont prêts à livrer des

armes à Mogadiscio si la contre-offensive éthiopienne actuellement en cours en Ogaden se transforme en agression contre la Somalie. Tel est le message que M. Vance, secrétaire d'État américain, a transmis à l'Union soviétique et à Cuba au cours d'une conférence de presse, vendredi 10 février. Le chef de la diplomatie américaine a précisé aussitôt qu'il avait reçu de Moscou l'assurance que les troupes éthiopiennes et leurs alliés — parmi lesquels les États-Unis chiffrent à deux mille le nombre des soldats cubains combattants et à mille celui des conseillers soviétiques — ne franchiraient pas la frontière somalienne. Il s'espère que cette promesse sera tenue.

Washington maintient son refus de livrer des armes à Mogadiscio

tant que les opérations ne seront pas terminées en Ogaden. M. Vance a demandé à la fois à la Somalie de rapatrier ses troupes et à l'Union soviétique et à Cuba de rappeler leurs militaires d'Éthiopie.

L'investissement de M. Vance ne signifie donc pas en principe un changement d'attitude, mais il n'en a pas moins été jugé nécessaire à la lumière de déclarations des dirigeants d'Addis-Abeba voulant à l'évidence que le régime réactionnaire de M. Siyad Barre ou annonçant que l'Éthiopie était libre de prendre des mesures « défensives et offensives » dans les territoires maliens. On redoute ici que les violents combats en cours ou à venir ne débordent sur les territoires voisins et mettent encore plus en cause l'équilibre de toute la région.

En même temps, le gouvernement américain semble avoir suivi les conseils de certains alliés dans le cas où il demanderait une sorte de « globalisation » du problème, autrement dit une mise en garde à l'Union soviétique à propos d'autres domaines de la coopération Est-Ouest. Il n'est pas question de « punir » l'U.R.S.S. en freinant les négociations sur les armements stratégiques — celles-ci sont déjà suffisamment difficiles — mais Washington entend

mettre en sommeil les discussions significatives que ces entretiens évaluaient favorablement dans leur dernière phase. Les Soviétiques ayant perdu leur base de Barabara, en Somalie, alors que les États-Unis conservent la leur à Diego-Garcia, s'étaient montrés plus réceptifs à la première proposition américaine visant à une délimitation de la région. Il est vrai qu'au même moment Washington faisait un pas en arrière en demandant seulement une « limitation naturelle » des armements. Le renforcement de la présence militaire soviétique en Éthiopie a encore modifié la situation.

Assés bien, la négociation ne pouvait qu'être mise entre parenthèses, tant que les résultats du grand pari soviétique à Addis-Abeba ne seront pas connus. On confirme au chef américain que la probabilité de conclure un accord vers le milieu de 1978, comme on le laissait entendre il y a quelques semaines, est pratiquement éliminée aujourd'hui.

MICHEL TATU.

N'Djamena accuse la Libye d'être intervenue militairement aux côtés du FROLINAT à Faya-Largeau

Tandis que M. Mahfoud, ambassadeur de Libye quittait vendredi 10 février N'Djamena — conséquence de la décision libyenne de suspendre, à partir du 6 février, ses relations avec Tripoli (le Monde du 7 février) — le gouvernement du Tchad a renouvelé ses accusations contre les dirigeants libyens.

Le président Félix Malloum, chef de l'État tchadien, a accusé la Libye d'avoir fait intervenir ses forces armées assistées d'éléments étrangers dans les combats qui ont opposé les troupes schakliennes et le FROLINAT dans la région de Faya-Largeau, au nord du Tchad (le Monde du 2 février). Dans un télégramme en date du 8 février adressé aux Nations unies pour demander la convocation du Conseil de sécurité, le président Malloum ajoute que Tripoli n'a jamais fourni de soutien à l'organisation de l'unité africaine pour « justifier ses prétentions sur Aouzou », région que les forces libyennes occupent depuis quatre ans.

Le chef de l'État tchadien a également accusé Tripoli d'aider les rebelles tchadiens en leur permettant d'utiliser la radio libyenne.

Un envoyé spécial du gouvernement algérien, M. Moustapha Ben Amar, est arrivé vendredi à N'Djamena. Il devait remettre un message du président Boumedienne au général Malloum. Les observations n'ont pas que le message du chef de l'État algérien puisse avoir trait au sort des exilés politiques tchadiens vivant en Algérie qui, aux termes

du décret d'amnistie, ont jusqu'au 5 avril prochain pour regagner le Tchad.

À Tripoli, M. Abdessalam Triki, ministre libyen des affaires étrangères, a examiné, vendredi, avec M. Jean-Pierre Cabonot, ambassadeur de France en Libye, « les efforts conjoints » entrepris par les deux pays « en vue d'aider le gouvernement tchadien à résoudre ses problèmes intérieurs ». Le chef de la diplomatie libyenne a, par ailleurs, examiné avec l'ambassadeur les « moyens de renforcer » les relations entre les deux pays.

À Lagos, le Père Hourdy, dominicain, oncle de l'ancien président Christian Masse, mandaté par la Croix-Rouge française, effectuait une mission auprès de la Croix-Rouge nigérienne. Le caractère familial et religieux de cette mission a été souligné par le Père Hourdy qui s'est déclaré prêt à rencontrer la hiérarchie religieuse nigérienne tant chrétienne que musulmane.

À Paris enfin, dans les milieux autorisés, on considère l'espoir que la libération de MM. Masse et Kimmberling, dont le commandement de la III^e armée du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) a revendiqué l'enlèvement, interviendra par le biais des organisations humanitaires et grâce aux pressions qu'exerceront sur les rebelles tchadiens les gouvernements africains, parmi lesquels le gouvernement nigérien, dont la capitale a servi de base aux rebelles pour la transmission de toutes les informations concernant cette affaire.

Namibie Les négociations sur l'indépendance qui s'ouvrent à New-York s'annoncent difficiles

De notre correspondante

Johannesburg. — Pour tenter d'assurer de façon pacifique l'accession de la Namibie (Sud-Ouest africain) à l'indépendance, le ministre sud-africain des affaires étrangères, M. P. W. Botha, et le président de la Swapo (Organisation des peuples du Sud-Ouest africain), Mouvement nationaliste qui mène une guérilla à partir de l'Angola, M. Sam Nujoma, vont rencontrer les chefs de pays occidentaux (France, Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, R.F.A.) représentés, pour la première fois, par leurs ministres des affaires étrangères, dans des conversations « séparées » qui s'ouvrent à New-York ce samedi 11 février.

Les Occidentaux caressent l'espoir d'amener les antagonistes à une même table, mais des obstacles considérables restent à franchir.

aux Nations unies, refuse que l'Organisation mondiale n'ait qu'un rôle d'observateur.

Dans leur plan, les pays occidentaux demanderaient également que soient dissoutes avant les élections toutes les unités militaires « étrangères » et que les 1500 soldats sud-africains quittent le territoire immédiatement après la formation de l'Assemblée constituante. Or, à plusieurs reprises, et dernièrement lors de l'ouverture de la session parlementaire au Cap, le président de la République et le premier ministre ont réaffirmé que l'armée sud-africaine ne quitterait le sol de la Namibie que lorsque le gouvernement qui y sera formé le lui aura demandé.

Tous ces points seront à présent discutés à New-York, sans compter le problème de l'échange des prisonniers. Pretoria entend négocier la libération des nationalistes namubiens contre celles des dissidents de la Swapo détenus en Zambie et en Tanzanie.

Un échec à New-York placerait les cinq, à l'ONU, devant de nouvelles demandes de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud qu'ils réprochent à prendre. Quel qu'il en soit, ils soumettront prochainement leur plan au vote du Conseil de sécurité. Quant au gouvernement sud-africain, il a déjà fait savoir que, en cas d'échec, il traiterait l'avant dans la recherche d'un accord préliminaire, en organisant des élections sans la Swapo.

L'alliance démocratique dite de la « Turnhalle », formée autour de M. Dirk Mudge, ancien président de la conférence constitutionnelle organisée sous ce nom à Windhoek par le gouvernement sud-africain et rassemblant les anciens membres métis, noirs et blancs (à l'exclusion du parti nationaliste) de cette conférence, incite Pretoria à fixer le plus rapidement possible une date pour les élections. Elle voit à juste titre que ses chances seraient faibles dans un scrutin libre auquel participerait la Swapo et se satisfait d'une « solution intérieure ». Ses représentants n'hésitent pas à dire que dans ce cas elle obtiendrait à terme la reconnaissance des pays occidentaux qui possèdent d'importants intérêts dans ce territoire, riche notamment en uranium.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

En même temps, le gouvernement américain semble avoir suivi les conseils de certains alliés dans le cas où il demanderait une sorte de « globalisation » du problème, autrement dit une mise en garde à l'Union soviétique à propos d'autres domaines de la coopération Est-Ouest. Il n'est pas question de « punir » l'U.R.S.S. en freinant les négociations sur les armements stratégiques — celles-ci sont déjà suffisamment difficiles — mais Washington entend

mettre en sommeil les discussions significatives que ces entretiens évaluaient favorablement dans leur dernière phase. Les Soviétiques ayant perdu leur base de Barabara, en Somalie, alors que les États-Unis conservent la leur à Diego-Garcia, s'étaient montrés plus réceptifs à la première proposition américaine visant à une délimitation de la région. Il est vrai qu'au même moment Washington faisait un pas en arrière en demandant seulement une « limitation naturelle » des armements. Le renforcement de la présence militaire soviétique en Éthiopie a encore modifié la situation.

Assés bien, la négociation ne pouvait qu'être mise entre parenthèses, tant que les résultats du grand pari soviétique à Addis-Abeba ne seront pas connus. On confirme au chef américain que la probabilité de conclure un accord vers le milieu de 1978, comme on le laissait entendre il y a quelques semaines, est pratiquement éliminée aujourd'hui.

MICHEL TATU.

PROCHE-ORIENT

AVANT SA VENUE A PARIS

Le président Sadate rencontre à Salzbourg le chef de l'opposition travailliste israélienne

Après une visite en Roumanie et un bref séjour en Autriche, le président Sadate était attendu à Paris dans l'après-midi du dimanche 12 février. Il devait être le soir même l'hôte à dîner de M. Cisar d'Esting, à l'Élysée. Au cours de cette courte « visite de travail », le chef de l'État égyptien donnera une conférence de presse, lundi, avant de quitter la capitale française.

À Washington, le président Carter a confirmé, vendredi, qu'il allait mettre au point, au cours du week-end, pour le sommet au Proche-Orient, un projet de livraison d'armes américaines au Proche-Orient. Il n'a cependant pas précisé s'il envisageait la fourniture d'avions, notamment des F-15, à l'Égypte, comme le lui a demandé le président Sadate.

À l'occasion de sa visite à Salzbourg, le président Sadate devait rencontrer le chancelier de ses entretiens avec le président Carter. M. Kreisky, de son côté, devait lui rapporter le point de vue israélien sur la question du Proche-Orient, tel qu'il lui a été présenté ces derniers jours à Moscou par M. Brejnev. Le chancelier estime que l'U.R.S.S. évite actuellement de jeter de l'huile sur le feu.

Les contacts israélo-égyptiens vont d'autre part continuer dimanche à Vienne par une rencontre de la délégation du parti travailliste israélien venus participer à la réunion de l'Internationale socialiste et des représentants de l'Union socialiste arabe égyptienne, conduite par son secrétaire général, M. Fouad Mokeddine. Ces derniers n'étant pas membres de l'Internationale socialiste n'assisteront pas aux travaux de la réunion de dimanche, mais leur présence dans la capitale autrichienne n'est certainement pas fortuite. Les conversations entre ces deux délégations doivent se dérouler à la faveur d'un dîner organisé par M. Kreisky à son domicile personnel.

Vendredi, le chancelier s'est déjà entretenu avec les représentants de l'Union socialiste arabe égyptienne. La réunion de l'Internationale socialiste fait suite aux trois missions menées par M. Kreisky dans les pays arabes et Israël entre 1974 et 1976. Le parti socialiste français est représenté par M. Robert Pontillon.

ANITA RIND.

La nouvelle crise libanaise

(Suite de la première page.)

Il semblait, ce samedi matin, qu'on était passé du stade des combats à celui des accords préliminaires. C'est-à-dire que le terrain a été occupé d'un net assouplissement dans les positions des deux protagonistes, le Front libanais chrétien et le gouvernement de Damas. Le Front libanais, après avoir entendu le compte rendu d'un de ses membres, M. Schehman, qui s'était rendu à Damas en mission d'apaisement, en compagnie du ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, a publié vendredi après-midi un communiqué au ton conciliant. Il annonce la création d'une commission mixte libano-syrienne d'enquête, lance un appel au sang-froid et réaffirme sa confiance envers le président Assad et le gouvernement libanais, M. Sarkis.

Peu après, la FAD publiait à son tour un communiqué insistait sur la souveraineté libanaise, puis qu'elle y souligne, dès le premier point, que « les deux parties (c'est-à-dire la FAD et l'armée libanaise) sont soumises à la même légalité qui est la légalité libanaise ». Cela fait écho à ce que le parti libanais chrétien des Libanais chrétiens ex-célibataires a fait dire dans les colonnes de leur journal, le « Liban », qu'il avait rapporté ce propos vendredi, revient samedi à la charge en confirmant leur authenticité. Le président Assad aurait notamment dit que « l'armée libanaise est un mouvement de clans ne pouvant être considéré comme une armée nationale », et il aurait marqué sa détermination d'aller jusqu'au bout de l'opération engagée en disant : « Le

FAD étant actuellement l'armée de la légalité au Liban (...), elle est à même de donner l'assurance que ce qui se passe est un acte de dégradation, et elle le fera ». Renseignements pris à bonne source, le chef de l'État syrien aurait en fait plutôt refusé la « désagrégation de l'armée libanaise ».

Quoi qu'il en soit, après avoir adopté une attitude dure sur le terrain et dans ses exigences, le gouvernement de Damas semble vouloir donner des garanties à la droite chrétienne à propos de la souveraineté libanaise, en échange du renouvellement par le Front libanais de sa confiance à l'égard du président Assad. Cela constituerait en quelque sorte de la part des conservateurs chrétiens, une confirmation de leur acceptation de la présence militaire syrienne au Liban. Tous ces développements permettraient au ministre libanais des affaires étrangères, M. Boutros, qui a été au cœur de la crise, de se montrer confiant, vendredi soir, au vu des résultats obtenus.

LUCIEN GEORGE.

CORRESPONDANCE

Les méfaits du bakchich

À la suite de l'article de notre correspondant au Caire (le Monde du 28 décembre), M. Fossat nous adresse les observations suivantes sur le problème du bakchich :

Le bakchich n'est pas un impôt perçu par le pauvre ; il est à la rigueur un moyen pour des petits ou moyens fonctionnaires ou des employés d'améliorer leurs revenus ; il n'est pas le signe de riches ou des puissants ; ce serait trop risqué. Le bakchich est prélevé sur la moyenne bourgeoisie, les salariés et, d'une manière générale, les gens démunis. Les plus pauvres, c'est-à-dire la grande masse de la population rurale, les étudiants et les chômeurs, les petits salariés des villes, n'ont pas la possibilité de préserver un bakchich, si petit soit-il, ils ne détiennent pas la moindre parcelle d'autorité qui leur permettrait. En définitive, ce sont les plus pauvres qui supportent les conséquences de cette plaie qu'est la corruption généralisée dans beaucoup de pays en voie de développement.

On apprend à Damas de source officielle que le président Assad se rendra à Moscou dans la deuxième quinzaine du mois de février, à la tête d'une importante délégation du gouvernement et du parti Baas.

Angola

UN POINT CONFLUENT DE MERCENAIRES ? — L'AFRIQUE combat maintenant aux côtés des « vingt-cinq mille Cubains qui soutiennent le régime de Luanda » déclare l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), dans un communiqué remis, vendredi 10 février, à la presse. L'UNITA dénonce l'intervention de ces « mercenaires » — qu'elle assure être « d'origine nigérienne » — et affirme que « le peuple angolais est déterminé à conquérir sa liberté et sa dignité par le biais de la lutte armée ». — (A.F.P.)

Dir-huit qu'il y a des nationalistes de Namibie ont été tués par les troupes sud-africaines, jeudi 9 février, au cours d'une opération de poursuite à chaudière dans le Sud angolais, a annoncé, vendredi 10 février, à Windhoek, le général Jan Geldenhuys, commandant des forces sud-africaines en Namibie. — (A.F.P.)

le numéro 2 de la mensuelle des femmes en mouvements est paru. en vente dans tous les kiosques et les libraires 6F

DIPLOMATIE

Après l'entretien télévisé de M. Giscard d'Estaing

La presse algérienne publie sans les commentaires de larges extraits des déclarations du chef de l'État

Alger (A.F.P.). — Les journaux algériens publient ce samedi 11 février en bonne place, mais sans commentaires, de larges extraits des déclarations faites jeudi par M. Giscard d'Estaing sur les relations franco-algériennes. Le quotidien *Al Chadid* publie en première page les déclarations du président français.

Les journaux algériens font également état du souhait, exprimé le même jour par M. Jacques Chirac, président du R.P.R., de voir les relations franco-algériennes s'améliorer.

L'agence de presse officielle Algérie-Press service avait commenté vendredi les propos de M. Giscard d'Estaing. Voici ce commentaire que nous avons publié dans nos dernières éditions datées du 11 février : « En dehors de la persistance de nettes différences de points de vue sur l'engagement de la France en Afrique — idée qui ressort de cet entretien, — les observateurs ont dû moins noter dans certaines phrases du chef de l'Etat relatives aux rapports franco-algériens une différence de ton, surtout par comparaison avec les propos du 14 décembre dernier, qui n'avaient aucunement contribué à désespérer »

M. Mitterrand : l'action contredit souvent la proposition

M. François Mitterrand a répondu, vendredi 10 février à Montpellier, à l'entretien de M. Giscard d'Estaing. Il a affirmé : « L'action contredit souvent la proposition. Je suis heureux d'entendre le président de la République dire qu'il ira aux Nations unies, mais depuis trois ans et demi j'ai vu à Paris, à Genève, et nulle part là où les autres discutent du désarmement, il n'a jamais été question de la dissuasion nucléaire. »

URUGUAY

Le 8 février ont commencé à Genève les sessions annuelles de la Commission des Droits humains des Nations Unies, dont les débats se prolongeront jusqu'au 10 mars. Cette Commission est composée de trente-deux membres, parmi lesquels la France et l'Uruguay. Dans son ordre du jour, elle devra se pencher sur les violations manifestes, graves et systématiques des droits humains dont le gouvernement uruguayen est responsable, et que plusieurs organismes internationaux ont déjà condamnés.

AMÉRIQUES

AMÉRIQUES

Nicaragua

LE TÉMOIGNAGE DE DEUX COOPÉRANTS FRANÇAIS

Un pays pillé par une famille richissime

Deux Français, coopérants agricoles au Nicaragua, de septembre 1976 à décembre 1977, MM. Florent Maraux et Marc d'Angéjan, nous ont fait parvenir leur témoignage à propos de ce pays où de larges secteurs de l'opinion sont engagés depuis environ un mois dans une épreuve de force contre le clan Somoza, au pouvoir depuis 1934.

Parmi tous les troubles qu'a connus le pays, le dernier en date et sans doute le plus traumatisant fut le tremblement de terre de 1972 : vingt-cinq mille victimes, des milliers d'orphelins et de sans-abris, une capitale entièrement détruite, fut le bilan de trois secousses qui ébranlèrent Managua le veille de Noël. Mais, plus tragique encore que le tremblement lui-même, fut la réaction des autorités militaires : la garde nationale organisa un véritable pillage. Achevant les mourants, les soldats étaient les maîtres, une télévision sous un bras, une mitrailleuse dans l'autre. Pendant quelques jours, l'homme était redevenu un animal.

Personne ne sait où sont passés les quelque 800 millions de dollars d'aide internationale, mais on se doute que les caisses de la famille Somoza ne sont pas restées vides. En effet, cinq ans après le désastre, Managua demeure une ville fantôme, la seule capitale sans trois millions d'habitants, les herbes sauvages poussent à la hauteur des ruines, les réfugiés provisoirement déshabillés des plus déshérités.

ASIE

Vietnam

Le sort de M^r Tran Van Tuyen

La publication dans le Monde du 4 février d'un encadré concernant le sort réservé au Vietnam à M^r Tran Van Tuyen a provoqué deux réactions : celle de M. Nguyen N. Giu, secrétaire général adjoint de l'Union générale des Vietnamiens en France (16, rue du Petit-Musc, 75004 Paris), et de M. Pham Ngoc Toi, beau-frère de l'avocat, qui vit en France.

VIETNAM

Canada

L'affaire d'espionnage soviétique

M. TRUDEAU : les relations avec Moscou seront « plus difficiles »

L'agence Tass a qualifié vendredi 10 février d'action incendiaire sans fondement et d'entreprise à des fins manifestement provocatrices la révélation de trente Soviétiques accusés d'espionnage (le Monde du 11 février).

M. Trudeau, premier ministre fédéral canadien, a déclaré le même jour : « Je ne considère en aucune manière qu'il s'agit de la fin de nos relations » (avec l'Union soviétique), en reconnaissant toutefois que celles-ci seront « plus difficiles ».

M. Trudeau a ironisé sur les commentaires selon lesquels cette affaire arrive à point en amorce électorale pour redorer le blason de la gendarmerie royale canadienne échauffée par plusieurs scandales récents. « Peut-être les Soviétiques essaient-ils d'aider le gouvernement canadien ou la gendarmerie royale », a-t-il déclaré. — (A.F.P., Reuter)

VIETNAM

Le conflit entre le Vietnam et le Cambodge

Le Kremlin condamne la politique de Phnom-Penh

Dans une déclaration publiée jeudi 9 février par Chine nouvelle, Pékin a accusé Moscou d'être à l'origine de la situation tendue à la frontière entre le Cambodge et le Vietnam. L'agence affirme que la presse soviétique « a violemment dénigré et calomnié le Cambodge ». D'autre part, radio Phnom-Penh a annoncé, jeudi, que les combats s'intensifiaient. Les troupes de Hanoi avaient avancé d'une dizaine de kilomètres en territoire khmer, avant d'être repoussées.

VIETNAM

Le Kremlin condamne la politique de Phnom-Penh

Moscou. — Le soutien, en moins verbal, apporté par l'U.R.S.S. aux Vietnamiens dans le conflit qui les oppose aux Cambodgiens ne faisait aucun doute, dès janvier, mais les prises de position en faveur de Hanoi sont de plus en plus nettes dans la presse. Moscou se prononce pour un règlement négocié du conflit qui « seul correspond aux intérêts immédiats et à long terme de tous les peuples d'Indochine ».

VIETNAM

Le Comité des patriotes du Kampuchea démocratique en France

Paris (1). Qui représente les partisans du régime de Phnom-Penh, s'en est pris violemment, dans une lettre ouverte en date du 9 février, au P.C.F. à la suite d'une déclaration de M. Raymond Guyot publiée dans *l'Humanité* du 8 février. Ce journal est accusé de « tromper délibérément l'opinion publique », d'être le porte-parole de Hanoi, et de se refuser à faire état des positions cambodgiennes dans ses colonnes et de se livrer à des « mensonges et manipulations perfides et hypocrites pour cacher les actes d'oppression et d'injustice au Cambodge par le Vietnam. C'est la première fois que les partisans du P.C. khmer s'en prennent au P.C.F., qui, pendant la guerre, avait soutenu les révolutionnaires cambodgiens, avant de se ranger sans nuances derrière le Vietnam dans le conflit qui l'oppose actuellement au Cambodge.

(1) 55, avenue Léning, 95450 Gennevilliers, Tél. : 655-65-17.

Le dire sera por...

M. CALVO SOTELO EST HOMME NOBRE DE L'EUROPE

fravers monde

Etats-Unis

Indonésie

Tunisie

VACANCES de...

TOSCO

SAN LUIGI RES...

SAN LUIGI

كندا من الأصل

EUROPE

Canada
L'affaire d'espionnage
M. THUDEAU : les réactions avec Moscou...

M. CALVO SOTELO EST NOMME « MINISTRE DE L'EUROPE »

Madrid (A.F.P., Reuter). — Le gouvernement a nommé M. Leopoldo Calvo Sotelo, ancien ministre du commerce, ministre adjoint chargé de coordonner les processus d'intégration de l'Espagne à la Communauté économique européenne...

Nouveaux députés monarchistes José Calvo Sotelo, dont l'assassinat en juillet 1936 fut la cause immédiate du soulèvement militaire et de la guerre civile...

A travers le monde

Etats-Unis

LE CONSEIL DE NEGOCIATION DU SYNDICAT DES MINEURS DE CHARBON (U.M.W.), en grève depuis le 6 décembre, a rejeté vendredi 10 février l'offre de médiation...

Indonésie

LA TENSION PERSISTE A BANDOUNG, capitale de Java occidentale, après l'intervention de l'armée dans le campus de l'Institut de technologie...

Tunisie

M. MOHAMED SAYAD, directeur du parti socialiste destourien (P.S.D.), a déclaré, le vendredi 10 février, que le président Bourguiba est en bonne santé et suit de très près les activités du parti...

Espagne L'AFFAIRE BOADELLA

Le directeur de théâtre catalan serait prochainement jugé par un tribunal militaire

M. Alberto Boadella, metteur en scène catalan et directeur de la compagnie théâtrale Els Joglars, de Barcelone, est incarcéré depuis le 15 décembre pour avoir monté une pièce, la Torra, jugée injurieuse pour les forces armées...

Le comité de solidarité avec Els Joglars nous indique que l'état de santé de M. Boadella s'est détérioré en raison de sa détention...

Le 6 septembre 1977, le ministère de la culture espagnole autorise, et pour tous publics, le spectacle intitulé la Torra, présenté par le groupe Els Joglars...

Le 30 novembre, à Reus, quelques heures avant la représentation, le groupe reçoit un appel téléphonique de quelqu'un qui se prétend militaire...

Le 11 décembre, Albert Boadella, directeur de la compagnie, est invité à se présenter devant la justice militaire...

Le 16 décembre, les autres membres de la compagnie sont cités devant le tribunal. Tous se déclarent responsables de ce qu'ils considèrent comme une création collective...

Le 28 décembre, une action judiciaire est ouverte contre tous les membres de Els Joglars que l'on accuse d'un présumé délit d'insultes aux forces armées...

Union soviétique

Moscou aurait accepté d'échanger M. Chtcharansky et d'autres détenus juifs contre des communistes chiliens et des agents capturés à l'Ouest

Berlin-Ouest (A.F.P.). — Les autorités soviétiques auraient accepté le principe d'un échange de « mathématicien » et d'un journaliste, détenus depuis le 15 mars 1977, et de plusieurs activistes juifs incarcérés en U.R.S.S....

La négociation aurait progressé ces jours derniers lors d'une rencontre à Berlin-Ouest, entre M. Vogel et un parlementaire israélien, M. Shabtai Klemovitz...

Les observations de Nicolas estiment que le but recherché par la dissolution de l'EOKA-B est d'obtenir l'amnistie pour ses membres recherchés ou soupçonnés comme pour ceux qui ont déjà été condamnés et emprisonnés...

La position de l'EOKA-B est actuellement très faible. Ses principaux leaders, et notamment M. Nikos Sampson, le président de la République, pour le relâcher quelques jours plus tard...

Dans un tract distribué aux journaux de Nicolas, il est dit que les chefs de l'EOKA-B ne cherchent pas de cette manière à se soustraire à leur part de responsabilité dans les événements de Chypre...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

LA « PRAVDA » : l'émission de M. Pélikan à la télévision française était un « spectacle indécent »

Moscou. — La Pravda s'en prend violemment, ce samedi 11 février, à M. Jiri Pélikan pour sa récente émission à Antenne 2 (1), et également à la télévision française, qui a offert à un nouveau spectacle indécent...

La Pravda estime que, au moment où le peuple tchécoslovaque va fêter le trentième anniversaire de la victoire de février sur la réaction par de nouveaux succès, les adversaires des communistes et des travailleurs tchécoslovaques se déchaînent dans une fureur impuissante...

On peut regretter, ajoute la Pravda, que la télévision française n'ait mis ses écrans à la disposition de tels bouffons...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Chypre L'EOKA-B annonce sa dissolution

De notre correspondant M. Chrystosomatos, archevêque de Chypre, et entre celles de nos dirigeants nationaux », est-il ajouté...

Les observations de Nicolas estiment que le but recherché par la dissolution de l'EOKA-B est d'obtenir l'amnistie pour ses membres recherchés ou soupçonnés comme pour ceux qui ont déjà été condamnés et emprisonnés...

La position de l'EOKA-B est actuellement très faible. Ses principaux leaders, et notamment M. Nikos Sampson, le président de la République, pour le relâcher quelques jours plus tard...

Dans un tract distribué aux journaux de Nicolas, il est dit que les chefs de l'EOKA-B ne cherchent pas de cette manière à se soustraire à leur part de responsabilité dans les événements de Chypre...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni jeudi 9 et vendredi 10 février à Hambourg, a condamné dans une déclaration publiée à l'issue de ses travaux...

Lettre ouverte des familles françaises aux candidats.

Vous êtes candidat à la députation. Vous voulez représenter le pays, donc les familles qui le composent. Nous voulons vous dire ceci. La France s'est développée, et nous avons été tenues à l'écart de ce développement...

1 Les allocations familiales ont pris un gros retard sur l'élévation du niveau de vie des Français. Elles ne couvrent plus qu'une petite partie des frais réels de l'enfant. Il faut rattraper ce retard en augmentant fortement les allocations.

2 Pour que de tels retards ne se reproduisent plus, il faut lier l'évolution des allocations familiales à celles des salaires réels.

3 Avec le premier enfant commence la famille. Pourtant, les parents d'un seul enfant ne reçoivent pratiquement aucune aide. Et c'est souvent le moment de leur vie où ils en auraient le plus besoin. Il faut remédier à cela.

4 La mère ou le père d'un enfant de moins de 3 ans, ou d'une famille de 3 enfants et plus, ne peut pas vraiment choisir entre le travail à l'extérieur et rester au foyer, notamment pour des raisons financières. Salaire parental, garantie de réemploi doivent lui donner les moyens de ce choix.

5 Tous les travailleurs ont un statut qui garantit leurs droits. Pas la mère de famille. Il faut lui donner, comme aux autres travailleurs, un statut social qui garantisse ses droits, notamment à la protection sociale et à la retraite.

6 Les familles payent de très lourds impôts pour les produits de consommation courante (au travers de la TVA) et sur le logement (impôts mobiliers). Il faut réduire ces impôts.

7 L'école coûte encore cher aux familles. Il faut instituer une véritable gratuité scolaire.

8 Crèches, garderies, foyers, maisons des jeunes... Les équipements sociaux ne sont pas encore assez nombreux. Il faut les multiplier en fonction des besoins réels exprimés par les parents et les enfants.

9 Horaires de travail, d'école, de transports sont calculés sans tenir compte de l'épanouissement familial. Il faut les réviser.

10 Les bases de la politique familiale française n'ont pas bougé depuis 1945. Elles doivent changer, parce que la vie a changé. 1978 doit être l'année de la définition d'une nouvelle politique, à laquelle participeront les associations familiales en liaison avec les autres forces vives de la nation.

Faites signer cette lettre par le plus grand nombre possible de vos amis et retournez-la à: La Vie. "Lettre ouverte aux candidats" 163 bd Malesherbes 75649 Paris. Nous la transmettrons aux futurs candidats et aux dirigeants de tous les partis.



VACANCES de QUALITÉ en TOSCANE

UN MAGNIFIQUE DOMAINE DU XVIIII SIECLE, transformé en une Résidence de vacances de GRANDE CLASSE, au cœur du GRANTI, entre Florence et Siéna, offre aux amateurs de cette belle région deux possibilités :

• « VACANCES PAR ACTIONS » Une solution nouvelle et d'actualité qui vous donne pour toujours la jouissance d'un appartement pour la seule durée de vos vacances, et qui transforme vos frais de vacances à fonds perdus en un modeste investissement, ou

• LOCATION D'APPARTEMENTS pour vous permettre un « essai » de la Résidence.

SAN LUIGI RÉSIDENCE

44 luxueux studios et deux pièces de grand confort (bains, coin cuisine avec frigo, lave-vaisselle, etc., T.V. chauffage central) richement meublés et entièrement équipés. Parc de 6000 m2, piscine chauffée, tennis illuminés, sauna, golf driving-range, terrain de basket et volley-ball, manège, restaurant, bar, conciergerie, kindergarten, salons et salle de lecture avec livres, documents, relation sur la Toscane historique, folklorique et touristique, programme culturel...

Le charme italien. La beauté toscane. La qualité suisse. Une réalisation de l'un des premiers groupes financiers suisses.

Pour information, écrire ou téléphoner à : CURNET SPA, I-53030 Sirove 2 (Sienne). Tél. 003977/39.41.25.

Cette semaine dans La Vie.

Le Monde

politique

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

M. de Guiringaud reproche à M. Mitterrand sa « tentative d'amalgame » et sa « démesure »

Le dernier numéro de « la Lettre de l'Unité », bulletin du P.S., ayant dénoncé la « manœuvre » et le « mensonge » du chef de la diplomatie française dans l'affaire du vote des Français de l'étranger, M. de Guiringaud a adressé, vendredi 10 février, à M. Mitterrand, une lettre où il déclare cette attaque « inadmissible ».

M. de Guiringaud rappelle que dans son article du 12 janvier il avait constaté que la « seule faute » commise par les fonctionnaires des affaires étrangères « avait été au Gabon, à l'occasion de l'établissement des procurations. Le ministre poursuit : « Les contestations actuelles sur les inscriptions n'intéressent en rien l'administration des affaires étrangères... »

M. de Guiringaud rappelle que dans son article du 12 janvier il avait constaté que la « seule faute » commise par les fonctionnaires des affaires étrangères « avait été au Gabon, à l'occasion de l'établissement des procurations. Le ministre poursuit : « Les contestations actuelles sur les inscriptions n'intéressent en rien l'administration des affaires étrangères... »

M. de Guiringaud rappelle que dans son article du 12 janvier il avait constaté que la « seule faute » commise par les fonctionnaires des affaires étrangères « avait été au Gabon, à l'occasion de l'établissement des procurations. Le ministre poursuit : « Les contestations actuelles sur les inscriptions n'intéressent en rien l'administration des affaires étrangères... »

M. de Guiringaud rappelle que dans son article du 12 janvier il avait constaté que la « seule faute » commise par les fonctionnaires des affaires étrangères « avait été au Gabon, à l'occasion de l'établissement des procurations. Le ministre poursuit : « Les contestations actuelles sur les inscriptions n'intéressent en rien l'administration des affaires étrangères... »

87 RADIATIONS A TOURS ET 222 A PARIS-XIV

Des jugements continuent d'être rendus par les tribunaux d'instance à propos des inscriptions sur les listes électorales de France métropolitaine, de Français résidant à l'étranger.

Un tribunal d'instance du quatrième arrondissement de Paris, deux cent vingt-deux inscriptions sur six cent vingt, et une faisant l'objet de recours ont été radiées, vendredi 10 février. Deux cent cinquante émanant d'anciennes positions françaises en Inde (Pondichéry et Karikal), les autres du Gabon, du Sénégal et de Tunisie.

Un tribunal d'instance du quatrième arrondissement de Paris, deux cent vingt-deux inscriptions sur six cent vingt, et une faisant l'objet de recours ont été radiées, vendredi 10 février. Deux cent cinquante émanant d'anciennes positions françaises en Inde (Pondichéry et Karikal), les autres du Gabon, du Sénégal et de Tunisie.

Un tribunal d'instance du quatrième arrondissement de Paris, deux cent vingt-deux inscriptions sur six cent vingt, et une faisant l'objet de recours ont été radiées, vendredi 10 février. Deux cent cinquante émanant d'anciennes positions françaises en Inde (Pondichéry et Karikal), les autres du Gabon, du Sénégal et de Tunisie.

Un tribunal d'instance du quatrième arrondissement de Paris, deux cent vingt-deux inscriptions sur six cent vingt, et une faisant l'objet de recours ont été radiées, vendredi 10 février. Deux cent cinquante émanant d'anciennes positions françaises en Inde (Pondichéry et Karikal), les autres du Gabon, du Sénégal et de Tunisie.

PRÊTRES AU TRAVAIL EN MILIEU OUVRIER

« On nous accuse de faire de la politique »

Gennevilliers : triste banlieue industrielle au nord de Paris. Cinquante-deux mille habitants, dont 25 % d'immigrés. Avec ses H.L.M., ses baraques et ses petits pavillons lépreux, cette cité-dortoir est une réserve de main-d'œuvre française et étrangère. Quand il y a du travail.

Une municipalité communiste en place depuis plus de quarante ans ; 2 à 3 % de pratique religieuse. Une équipe de prêtres-ouvriers y est installée depuis dix ans. Huit prêtres qui ont tous un travail salarié à plein temps — tour- David et Goliath. Face au supramarché qui brille de lous ses feux, la baraque préfabriquée du centre paroissial paraît désemparée.

Etienne Chevalier, quarante-neuf ans, livreur dans une petite entreprise qui installe des fours en pâtisserie, vient de rentrer en camion de Clermont-Ferrand. Pour lui, les conditions de vie très dures à Gennevilliers créent un climat qui est nécessairement politique.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

Yves Guéguen, trente-cinq ans, a fait la dure expérience de la crise actuelle. Technicien en téléphonie dans une multinationale et secrétaire syndical C.G.T. représentant dix mille travailleurs, il se bat depuis onze mois contre les licenciements décidés par la direction de son entreprise.

LOIRET : existe-t-il des subventions parallèles dont profitent certains candidats de la majorité ?

Orléans. — En cette période pré-électorale existe-t-il des subventions d'Etat parallèles ? Le conseil général du Loiret, qui s'est réuni mardi 7 février, examinait la répartition des crédits d'Etat ; une séance qui s'annonçait de routine, lorsque M. René Alaux (P.S.), conseiller général de Ferrières-en-Gâtinais et candidat aux prochaines élections législatives dans la 3^e circonscription (dont le député sortant, à l'heure actuelle, est M. Gaston Girard, R.P.R.), donna lecture d'une lettre adressée aux maires de sa circonscription par Mme Chantal Brunel, candidate du parti républicain dans cette même 3^e circonscription et membre du cabinet du ministre de l'Intérieur : « La confiance qu'ont bien voulu me manifester de nombreux maires de Loiret m'a déjà permis de régler plus de deux cent cinquante dossiers de subvention, écrit Mme Brunel. J'ai toujours voulu effectuer ce travail avec discrétion, et sans en faire état publiquement afin de ne pas gêner les élus du département et de ne pas lancer prématurément une campagne électorale. »

M. Alaux s'exclama alors : « Cela fait vingt-deux dossiers par canton pour notre circonscription. Autrement dit, cela signifie que le député ni les conseillers généraux n'ont été capables de faire leur travail. » Un autre élu socialiste, M. Legras, ajouta : « L'usage de cette lettre se veut aussi une discrétion admissible, et il se journal vers le préfet : « Deux cent cinquante dossiers de subvention, cela fait-il, pour l'ensemble de la France ? Je trouve cela choquant. »

Le préfet, M. Couzier, démentait alors qu'il puisse exister un programme de subventions parallèles, précisant qu'il existe au budget du ministère de l'Intérieur des crédits de réserve pouvant être comparés à des secours d'urgence. M. Legras, ajouta le préfet à la discussion de l'Assemblée, est-ce que l'un d'entre vous s'est opposé ?

L'Union des gaullistes de progrès présente une nouvelle liste de candidats

L'Union des gaullistes de progrès, dont le secrétaire général est M. Dominique Gallet, a publié une seconde liste de candidats. Par rapport à la première (« le Monde » du 21 décembre), trois candidats, MM. Gaston Varin (2^e de Paris), Robert Clap (2^e de Gard) et Jean-Claude Besse (5^e du Val-de-Marne), changent de circonscription. En ce qui concerne M. Besse, ce changement fait suite à la décision de l'U.G.P. de ne pas entrer en concurrence avec la Fédération des républicains de progrès de M. Charbonnel.

- REGION PARISIENNE
Essonne. — Mme Gilberte Lavit, adjoint au maire de Savigny-sur-Orge (4^e).
Hauts-de-Seine. — MM. Francis Menzies, conseiller municipal de Levallois (4^e) ; Olivier Escande, conseiller municipal de Bagneux (13^e).
Paris. — MM. Gaston Varin (12^e) ; Jean-Claude Besse (14^e).
Val-de-Marne. — MM. Pierre Bourgeois (6^e) ; Claude Chalaye (8^e).
Val-d'Oise. — M. Luc Martin-Chauffier (2^e).
Yvelines. — M. Robert Clap (1^{er}).

Évangile et liberté

« J'ai compris ce qu'est le pouvoir capitaliste, dit-il à brève échéance, j'ai frappé à toutes les portes, j'ai été reçu par des patrons, souvent très chrétiens et même par des ministres comme Baumel, Fournelle et Beullac. Tous se sont montrés très compréhensifs sur le plan humain, mais intransigeables sur le fond. »

Etienne renchérit : « Nous sommes dans une société qui nie l'existence des pauvres. On les met dans des réserves, comme à Gennevilliers, pour ne pas les voir. » Alors, quelle attitude adopter ? Faut-il s'engager politiquement à fond, par solidarité avec les camarades d'usine et de quartier ? Les réponses sont nuancées, et on est surpris d'apprendre qu'un seul membre de l'équipe est inscrit à un parti — au P.S., en l'occurrence.

Député syndical C.G.T., Etienne fait une distinction entre le syndicalisme et le militantisme politique. « Je me trouve bien à la C.G.T., dit-il, et assez proche du P.C. Mais la question de l'engagement politique dans un parti ne se pose pas pour moi, car le service de l'Évangile demande un certain nombre de libertés :

« Je ne veux pas m'inféoder à la proutique d'un parti. Ce qui ne veut pas dire que je sois l'homme de tous, dans le sens péroratoire. Même si le gauche arrive au pouvoir, il y aura un travail syndical important à mener en faveur des libertés. »

Yves, qui a des responsabilités syndicales importantes au niveau fédéral, à la C.G.T. lui aussi, refuse d'adhérer à un parti pour les mêmes raisons. « Il est évident que le parti communiste est la seule organisation proche des travailleurs qui colle à la réalité ouvrière », il explique son refus d'entrer en ligne : « Je ne veux pas voir mon action réduite à une appartenance politique, à cause de mon appartenance à l'Église et de l'universalité de son message de libération. »

C'est le raison pour lequel il a récemment refusé l'invitation du responsable départemental des Jeunes communistes d'accepter une responsabilité dans cette organisation.

D'autres membres de l'équipe pensent au contraire que leur rôle est de montrer que leur foi chrétienne et leur qualité esecordale sont compatibles avec le travail et l'engagement syndical et politique, et peuvent même s'y épanouir.

Mais le consensus du groupe est plutôt exprimé par Etienne : « Sans forcément militer dans un parti, on ne peut pas ne pas prendre position contre les injustices et les misères qui nous entourent. Notre tâche est de rendre l'Église « buvable » pour des gens qui vivent dans un monde où Dieu est absent. Actuellement, l'Église n'arrive pas encore à faire entendre les revendications des pauvres. C'est ce que nous essayons de faire, même si, en parlant de la lutte de classes que nous constatons — et que nous vivons, — on nous accuse de faire de la politique. »

ALAIN WOODROW.

DANS LA MAJORITÉ

M. Raymond Barre a rendu visite, vendredi 10 février, à Lyon, à M. Noël Daux, le magistrat victime d'un enlèvement le 24 janvier la semaine. De retour à sa permanence, le premier ministre a été accueilli par des syndicalistes de la C.G.T. d'actions familiales de Lyon. « Nous sommes en grève depuis le 24 janvier. Il s'est entretenu avec plusieurs membres de la délégation et leur a promis de transmettre leur dossier à Mme Blizanne Velt.

Au moment où il quittait sa permanence pour se rendre au Musée des Tissus, un bref incident s'est produit : M. Barre a dû braver, devant sa porte, une manifestation organisée par les syndicats d'enseignants qui réclamaient la création de quatre cents postes dans l'Académie de Lyon.

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a précisé vendredi 10 février que, selon lui, « l'éclaircissement de la majorité se réalisera avant tout grâce à l'engagement de tous les élus électoraux ». Il a ajouté : « Il n'est, bien entendu, pas question d'ouverture aux élus-majors des partis qui soutiennent le programme commun. En revanche, après le succès de la majorité aux élections, il sera possible et souhaitable que nous nous réunissions avec eux pour nous occuper de ce qui nous concerne tous, à savoir l'avenir de notre pays. »

M. Peyrefitte annonce et précise ainsi la déclaration qu'il avait faite mercredi 3 février à Comelles-en-François (Val-d'Oise), selon laquelle une victoire de la majorité permettrait d'élargir en mars prochain la majorité aux socialistes (« le Monde » du 18 février).

Le général Bigeard, ancien secrétaire d'Etat, candidat de l'Union pour la démocratie française dans la 5^e circonscription de Meurthe-et-Moselle, a été reçu vendredi matin, 10 février, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Il a déclaré après cet entretien : « J'ai été très étonné de constater que le général Bigeard n'est pas candidat à une élection législative. Et voilà, on est dans la bagarre, il faut y aller. Il faut travailler, il n'y a pas de cadeau dans la vie. »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical et candidat dans la 1^{re} circonscription de Meurthe-et-Moselle (Nancy), dont il est le député sortant, a choisi comme suppléant le député sortant de son cabinet à Nancy, M. François Pontet, député régional du parti radical. En 1973, le suppléant de M. Servan-Schreiber était M. Jules Jeanlaude, qui n'a pas retrouvé, en mars 1976, son siège de conseiller général de Pont-à-Mousson.

Dans la 7^e circonscription départementale du P.S., respectivement de l'accord national passé avec le M.R.G. et désavoué (« le Monde » des 18 et 20 janvier) la candidature socialiste à dans la 7^e circonscription, du maire de Vesunthé, M. Pierre Just. Celui-ci entre en concurrence avec le président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Clément Granger. Toutefois, alors que M. Granger a choisi comme suppléant M. Marc Pétré, membre de la commission exécutive fédérale du P.S., le bureau exécutif du parti socialiste a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas donné son aval et qu'en conséquence M. Pétré n'engage pas le P.S. et ne représente que lui-même. M. Pétré a vivement protesté contre cette mise au point. (« Corresp. part. »)

Le 7^e département du P.S., respectivement de l'accord national passé avec le M.R.G. et désavoué (« le Monde » des 18 et 20 janvier) la candidature socialiste à dans la 7^e circonscription, du maire de Vesunthé, M. Pierre Just. Celui-ci entre en concurrence avec le président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Clément Granger. Toutefois, alors que M. Granger a choisi comme suppléant M. Marc Pétré, membre de la commission exécutive fédérale du P.S., le bureau exécutif du parti socialiste a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas donné son aval et qu'en conséquence M. Pétré n'engage pas le P.S. et ne représente que lui-même. M. Pétré a vivement protesté contre cette mise au point. (« Corresp. part. »)

Le 7^e département du P.S., respectivement de l'accord national passé avec le M.R.G. et désavoué (« le Monde » des 18 et 20 janvier) la candidature socialiste à dans la 7^e circonscription, du maire de Vesunthé, M. Pierre Just. Celui-ci entre en concurrence avec le président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Clément Granger. Toutefois, alors que M. Granger a choisi comme suppléant M. Marc Pétré, membre de la commission exécutive fédérale du P.S., le bureau exécutif du parti socialiste a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas donné son aval et qu'en conséquence M. Pétré n'engage pas le P.S. et ne représente que lui-même. M. Pétré a vivement protesté contre cette mise au point. (« Corresp. part. »)

Le 7^e département du P.S., respectivement de l'accord national passé avec le M.R.G. et désavoué (« le Monde » des 18 et 20 janvier) la candidature socialiste à dans la 7^e circonscription, du maire de Vesunthé, M. Pierre Just. Celui-ci entre en concurrence avec le président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Clément Granger. Toutefois, alors que M. Granger a choisi comme suppléant M. Marc Pétré, membre de la commission exécutive fédérale du P.S., le bureau exécutif du parti socialiste a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas donné son aval et qu'en conséquence M. Pétré n'engage pas le P.S. et ne représente que lui-même. M. Pétré a vivement protesté contre cette mise au point. (« Corresp. part. »)

Le 7^e département du P.S., respectivement de l'accord national passé avec le M.R.G. et désavoué (« le Monde » des 18 et 20 janvier) la candidature socialiste à dans la 7^e circonscription, du maire de Vesunthé, M. Pierre Just. Celui-ci entre en concurrence avec le président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Clément Granger. Toutefois, alors que M. Granger a choisi comme suppléant M. Marc Pétré, membre de la commission exécutive fédérale du P.S., le bureau exécutif du parti socialiste a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas donné son aval et qu'en conséquence M. Pétré n'engage pas le P.S. et ne représente que lui-même. M. Pétré a vivement protesté contre cette mise au point. (« Corresp. part. »)

Le 7^e département du P.S., respectivement de l'accord national passé avec le M.R.G. et désavoué (« le Monde » des 18 et 20 janvier) la candidature socialiste à dans la 7^e circonscription, du maire de Vesunthé, M. Pierre Just. Celui-ci entre en concurrence avec le président de la fédération départementale du Mouvement des radicaux de gauche, M. Clément Granger. Toutefois, alors que M. Granger a choisi comme suppléant M. Marc Pétré, membre de la commission exécutive fédérale du P.S., le bureau exécutif du parti socialiste a tenu à faire savoir qu'il n'avait pas donné son aval et qu'en conséquence M. Pétré n'engage pas le P.S. et ne représente que lui-même. M. Pétré a vivement protesté contre cette mise au point. (« Corresp. part. »)

C.F.D.T. demande maintenant pour

Le C.F.D.T. demande maintenant pour... (Text partially obscured and illegible)

LIBERTÉS NOUVA

LIBERTÉS NOUVA... (Text partially obscured and illegible)

La préparation des élections législatives

Tribune du 12 mars

L'irrésistible mouvement

par CLAUDE BOURDET

ON aurait pu croire que la gravité de la querelle qui oppose le parti communiste et le parti socialiste allait faire le jeu de la droite et condamner la gauche à un échec électoral. Il semble bien qu'il n'en soit rien ; même si on ne fait pas une confiance totale aux sondages, le mouvement vers la gauche ne semble aucunement interrompu. C'est bien ce qui terrifie les milieux au pouvoir et leur fait utiliser actuellement tous les moyens pour créer la panique ; le moins admissible n'étant assurément pas le recours méthodique à la peur montante.

La cause du phénomène n'est pas difficile à déterminer. Ce ne sont pas les divisions de la droite qui sont en cause. Elles sont moins fondamentales que celles de la gauche ; entre Chirac et Giscard, c'est une querelle d'hommes bien plus que de la politique. Chirac et Giscard sont deux hommes de la V^e République, ils ont gouverné ensemble. L'électeur de droite peut préférer l'un à l'autre, mais ne résisterait à voir triompher celui qu'il ne préfère pas. Ce qui est en jeu, c'est quelque chose de plus profond : comme on dit, un « ras-le-bol ». Les Français en ont assez de ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé au pouvoir depuis vingt ans, et trouvent que vingt ans, c'est assez. L'épave du désastre économique a été plus efficace, celui de la participation communiste au pouvoir non plus. On les a trop agités ; ils se sont usés. De plus, pour manier ce genre d'atrapage-nigaud, il faut avoir un certain prestige et une certaine crédibilité. De Gaulle pouvait faire peur en disant : « Après moi, le chaos », parce que beaucoup de Français se sentaient protégés par lui ; c'était le recours classique au besoin de protection nationale. Les hommes au pouvoir aujourd'hui ne protègent plus, et donc ne font peur à personne ; le chaos, c'est aujourd'hui.

NOTONS aussi un autre aspect : à gauche, l'électeur a le sentiment d'avoir des options. S'il est mécontent de l'attitude communiste, il peut voter socialiste, ou vice versa. S'il rend les uns et les autres responsables de la cassure actuelle, on s'il trouve à redire à leur politique générale, il peut voter, dans de très nombreuses circonscriptions, pour le Front autogestionnaire. On a encore pour l'extrême gauche un peu les écologistes, quand il s'agit d'écologistes de gauche marquant nettement leur opposition au pouvoir actuel. Pourquoi la même liberté de choix n'existerait-elle pas à droite ? Parce que tous les candidats de droite, même les schreiberniens et les jobertistes, ont été associés, en quelque manière, à la politique des vingt dernières années. Annoncé n'est « neuf » à l'égard de cette politique ; chacun d'eux est donc marqué par le sésame de ce très proche passé.

UN dernier processus complète le précédent : les dissentiments entre socialistes et communistes peuvent bien être néfastes à l'un ou l'autre de ces partis, ou aux deux. Mais il est très probable que les voix ne seront pas perdues par la gauche, pour les raisons qui précèdent. Par contre, le parti socialiste ne, du fait de ces dissentiments, recueille bon nombre de voix du centre gauche qui ne se seraient pas portées sur lui quand l'union de la gauche apparaissait complète. Par conséquent, non seulement ce parti souffrira peu de la rupture, mais encore ce qu'il perdra éventuellement sera amplement récupéré par ailleurs. Il n'y a rien à faire à cela : c'est un phénomène de physique politique.

Cela veut-il dire que le 30 mars au matin, la gauche doit apparaître comme la triomphatrice ? Cela dépendra évidemment des reports de voix entre le premier et le second tour. Chacun manœuvrera, à l'heure actuelle, pour essayer d'avoir la plus grande liberté possible, tout en tirant les plus grands avantages possibles de ces reports. Mais ne nous y trompons pas : en fin de compte, ce ne sont pas les états-majors qui décideront. Le mouvement actuel a prouvé surabondamment que les masses populaires françaises veulent l'unité de la gauche, qu'elles ont malgré les dirigeants, et contre les dirigeants. Il y a là un mouvement qui sera profond, insaisissable, et ne laissera pas impunément par les spéculations ou les contre-spéculations. Et je suis persuadé que ce mouvement, dans la dernière période, ce seront les états-majors qui devront tenir compte du mouvement. Cela ne veut pas dire non plus qu'après le 30 mars les discordes s'effaceront et que les problèmes se résoudront. Mais je crois aussi que, de nouveau, le poids des masses populaires se fera sentir. D'une façon ou d'une autre, je ne crois pas que l'on puisse parvenir à voler au peuple sa victoire.

M. Roger-Gérard Schartzemberg, délégué général du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré vendredi 10 février, au cours de la campagne nationale, « Déclaration », à 4-11, M. Schartzemberg a déclaré : « Pour traverser sa campagne nationale, j'ai choisi un arbre vert sur fond d'azur. Or ce symbole est précédé de M. R.G. et de M. R.G. depuis des années. M. Schartzemberg considère que le premier ministre est soit « mal informé », soit « guère loyal », ajoutant : « On attend mieux d'un premier ministre ».

M. François Mitterrand s'est rendu, jeudi 9 février, dans le quartier de Marais pour soutenir la candidature de M. Maurice Benassay, membre du comité directeur du P.S. dans la 1^{re} circonscription de Paris. Le premier secrétaire, qui a été salué par plusieurs animateurs de la communauté juive, a déclaré : « Le P.S. n'a pas défilé d'un pouce et n'a pas changé, ne changera pas de ligne. C'est le P.C.F. qui a changé la sienne. Nous entendons gouverner avec la gauche ».

Les dirigeants du mouvement du Secours (Rassemblement et coordination unitaire des radicaux et socialistes) doivent rencontrer mercredi 15 février, à Aix-en-Provence, plusieurs des candidats du « courant » giscardien, dans le 14^e, notamment M. François Delmas, ancien maître de Montpellier, secrétaire national du P.R., chargé des problèmes des radicaux ; Maurice Charette (P.R.), maître de Carpentras, candidat dans la 2^e circonscription du Vaucluse, et François Léotard (P.R.), maître de Fréjus, candidat dans la 3^e circonscription du Var. Ils leur demanderont d'effectuer une démarche collective auprès du président de la République afin d'obtenir une amnistiation des textes d'application de la nouvelle loi d'indemnisation.

NOMINATIONS DE SOUS-PRÉFETS

M. Jean Jouzardet est nommé chargé de mission auprès du préfet de la région Auvergne. M. Jean Sauter est nommé chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées. M. Claude Guizard, secrétaire général du Var, est nommé secrétaire général de l'Alsace. M. Roger Gros, directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes, est nommé secrétaire général du Var. M. Philippe Métérier, chargé de mission auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est nommé directeur du cabinet du préfet des Alpes-Maritimes. M. Jean Dusserre, sous-préfet de Fos, est nommé sous-préfet de Montmorillon. M. Jean Ducret, secrétaire général adjoint du Nord, est nommé sous-préfet de Forbach.

La C.F.D.T. demande aux partis de gauche de se prononcer dès maintenant pour un désistement franc et automatique

La C.F.D.T. a une nouvelle fois condamné avec force la « politique visible » de la majorité gouvernementale et réaffirmé que l'issue positive des élections et l'action des travailleurs amèneront à la perspective d'un socialisme démocratique et autonome. La résolution du bureau national (1) déclare : « Les adhérents, les militants, les organisations de la C.F.D.T. doivent, en syndicalisme, agir pour assurer, au premier comme au second tour, le succès des forces de gauche qui situent leur action dans le cadre de l'Union des forces populaires et qui cherchent à établir une convergence entre leurs objectifs. N'entrent pas dans ce cadre les candidats qui, se réclamant de l'extrême gauche, de la défense écologiste, du régionalisme, refusent délibérément de placer leur campagne sous le signe de cette union et déclarent qu'ils ne se désisteront pas au second tour pour le candidat de gauche le mieux placé afin de battre le candidat de la majorité ».

Les partis de gauche mènent campagne avec le handicap de la division, ce qui laisse peser une hypothèque sur leur union en cas de succès électoral et freine la mobilisation consciente de la population, poursuit cette résolution. Le bureau rappelle que les travailleurs et les travailleurs ne comprennent pas qu'un succès électoral des forces de gauche ne conduise pas à la formation d'un gouvernement de la gauche unie. La C.F.D.T. prend acte que le P.S. et le P.C. ont indiqué l'un

(1) Adoptée à l'unanimité moins trois abstentions.

et l'autre qu'ils voudraient constituer un tel gouvernement ; estime qu'il ne saurait y avoir d'ambiguïté quant au désistement des partis de gauche. C'est pourquoi la C.F.D.T. leur demande de se prononcer clairement et dès maintenant pour un désistement franc et automatique pour le candidat de gauche le mieux placé au premier tour ; souhaite que les partis de gauche créent les conditions pour aboutir à l'indispensable accord portant sur des objectifs et des propositions correspondant aux problèmes essentiels de l'heure, aux préoccupations des travailleurs, à leurs aspirations à des transformations profondes dans le pays. La C.F.D.T. refuse à tout parti ou groupe l'utilisation du sigle et de l'organisation à des fins électorales. (...) De véritables négociations doivent s'ouvrir rapidement avec le gouvernement de la gauche comme avec le patronat, à tous les niveaux, sur les revendications prioritaires (...) et les transformations à opérer. Une action résolue et responsable des travailleurs sera nécessaire pour amener le patronat à négocier. Mais cette action ne saurait se confondre avec les stratégies et les tactiques de dévotement que certains groupes essaient d'imposer en cas de succès électoral des forces de gauche. Une telle politique favoriserait très vite une victoire au détriment des travailleurs et des travailleurs. D'autre part, le bureau, dans une déclaration, rappelle qu'il avait décidé de confronter avec la C.G.T. et le P.N. les priorités des uns et des autres dans une perspective de négociation avec

LES QUATRE OBJECTIFS DU P.S. POUR LA RECHERCHE

Le parti communiste a fait connaître au début du mois ses propositions pour la recherche scientifique de recherche publique. C'était, jeudi 9, le tour du parti socialiste dont le programme s'articule autour de quatre termes : planification, coordination, autonomie et recherche.

Le lien entre recherche et Plan, la question même de savoir si la recherche peut être planifiée, a fait l'objet d'importants débats au sein du P.S. La recherche scientifique de recherche publique a donc permis la réalisation des objectifs du Plan — ce qui suppose une continuité que ne peut assurer l'irrégularité des budgets. Mais il faut aussi planifier la recherche non planifiable, c'est-à-dire maintenir, sous le contrôle des chercheurs, un potentiel de recherche disponible pour assurer le progrès des connaissances. Pour la part de la recherche directement liée aux objectifs du Plan, les programmes seront définis par le P.S. et les organismes de concertation entre chercheurs, utilisateurs et planificateurs.

La recherche est faite au sein d'entreprises, d'organismes publics de recherche, qui, estime le P.S., doivent rester autonomes et gérés par des militaires différents. Mais il faut aussi pour tâche de coordonner leur action. Pour assurer d'autre part la liaison entre recherche et production, des centres-relais doivent être créés, à l'initiative de centres techniques) devront faciliter le transfert de connaissances et permettre une approche scientifique des problèmes posés par la production.

L'interrogation passe par la décentralisation des structures ; à l'intérieur des laboratoires pour que la recherche soit le plus possible un travail d'équipe ; à l'extérieur, dans les organes de contrôle ou de gestion, un des conseils démocratiques regroupent les représentants de l'Etat, des techniciens, ingénieurs et chercheurs élus, des représentants des travailleurs et usagers. La liaison science-public doit être assurée par un conseil d'administration d'un Institut de la communication scientifique.

Le dernier objectif, la régionalisation de la recherche, est parallèle à la régionalisation du Plan : le P.S. propose des assemblées régionales de recherche universelle dans chaque région, qui élaboreront des plans régionaux, auxquels devront correspondre des programmes de recherche, financés par l'Etat et par ceux des régions. L'ensemble des propositions que propose le P.S. est pour une politique scientifique présente volontairement un certain flou, l'objectif étant surtout d'entamer une négociation sur ce qu'il faut faire. Il s'y ajoute cependant un certain nombre de mesures immédiates. Un collectif budgétaire devra créer quatre mille ou cinq mille postes dès 1978 pour intégrer bon nombre des personnels hors statut ; et 300 millions de francs en soutien de programmes seront attribués pour régler les problèmes les plus urgents. Le budget de 1979 devra prévoir une embauche de jeunes chercheurs, la suite des intégrations de hors statut, et la relance de laboratoires actuellement en difficulté.

M. Alain Erismé, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trésorier), a déclaré, vendredi 10 février : « Malgré une division accentuée, le P.C. et le P.S. sont d'accord pour conserver l'essentiel du régime, à savoir garder M. Giscard d'Estaing. En ce qui concerne l'extrême gauche, c'est un échec qui a été évité au second tour, non pour empêcher l'unité, mais pour avoir une place importante dans l'appareil d'Etat ».

Le débat sur la « discipline républicaine »

M. MITTERRAND : la règle qui assurera les conditions du changement.

M. Mitterrand a déclaré, vendredi 10 février à Moulins : « Si l'on me dit que la discipline de la gauche n'est pas une discipline, que l'union n'est pas une discipline, que la discipline républicaine, c'est la règle même qui assurera les conditions du changement. Sans attendre de connaître les positions des autres, les socialistes affirment au grand jour que, dès le 30 mars, ils voteront pour plusieurs heures et feront savoir qu'ils se retiennent au profit du P.C.F. et de la gauche unie. Je m'engage à ce que la discipline républicaine soit la règle même qui assurera les conditions du changement. »

M. ROGARD : la position du P.C.F. n'est ni admissible ni tenable.

M. Michel Rogard, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré vendredi 10 février au micro de R.T.L. : « La fameuse discipline républicaine, c'est-à-dire le fait de voter pour le P.C.F. à gauche n'est que l'arme de résistance de la V^e République. Elle a permis à la gauche de tenir. Quand nous aurons dit, à l'issue de ce qui a été le point de départ du mariage de l'union de la gauche — car elle est partie de cette pratique — est passé aux élections, comment toutes ces choses de scandaleux. Mais je pense que c'est un faux-pas et que les électeurs eux-mêmes corrigeront le P.C. parce que ce n'est pas admissible, ni supportable, ni tenable. Cela veut dire qu'il n'y a plus d'adversaire prioritaire, que le P.C. place sur le même rang tous les adversaires politiques de la vie politique française et il nous a traités comme un adversaire de rang égal aux forces de la majorité présidentielle. Comment toutes ces choses que les électeurs s'y retrouveront ? »

La Lettre de l'Unité publiée par le parti communiste dans son numéro daté du 10 février : « Cette règle du désistement à gauche a toujours été pratiquée par le parti communiste depuis quinze ans, avant même qu'existe le programme commun, et quelquefois d'une façon assez libérale à mesure que les communistes avaient même été, en 1962, invités à voter pour le général de Gaulle ou pour le centriste Aymar Achille-Fould ».

DEUXIEME TOUR DE L'ELECTION MUNICIPALE DISSY-LES-MOULINEAUX

Le second tour de l'élection municipale d'Issy-les-Moulineaux (consultation consécutive à l'annulation par le Conseil d'Etat de celle de 1977) a lieu dimanche 12 février (le Monde du 7 février). Au premier tour, la liste d'union de la gauche conduite par M. Guy Duponod a été élue avec 45,33 % des voix, contre 44,27 % à celle de la municipalité sortante (M. Raymond de la Vigne). M. D.S.F. et Mme Christine Caron ont 9,61 % à la liste radicale de M. Daniel Savary. Ce dernier s'est désisté en faveur de M. Memand.

EN MILIEU OUVRIER faire de la politique.

Texte vertical sur la gauche de la page, probablement une continuation de l'article principal ou un autre article.

Un département à l'ouest

Texte vertical sur la gauche de la page, probablement une continuation de l'article principal ou un autre article.

LIBERTÉS NOUVELLES

(Suite de la première page.) Trop souvent, ces professionnels de la politique sont aussi des professionnels du spectacle, reléguant à l'arrière-plan programmes et options, pour mettre l'accent sur leurs profils dans des campagnes ultra-personnalisées et très dispendieuses. Ces campagnes rompent l'égalité existante entre les candidats. Seuls, certains, soutenus par les milieux d'affaires, peuvent engager de tels frais. A la limite, ils achètent presque leur siège. Selon une pratique qui rappelle étrangement l'Ancien Régime et la vénalité des offices de la monarchie, ces élus sont la pollution et la décadence. Pour les empêcher, il faut et il faut le plafonnement des dépenses électorales dans chaque circonscription — comme au Royaume-Uni — et leur financement par l'Etat — comme en Allemagne fédérale.

Il faut donc déprofessionnaliser, et déspécialiser aussi les élus démocratiques de la vie publique. Car elle a trop souvent l'aspect d'une guerre civile froide, confrontant couloir à couloir majorité et opposition. En démocratie, l'opposition n'est pas un péché ni un blasphème. C'est tout simplement un service public, qui relève le pouvoir sur ses erreurs, qui présente des solutions et des équipes de renouveau. L'opposition de 1978 — conduite, espérons-le, par MM. Chirac, Lecanuet et Solson — ce devra donc pas subir le traitement inéquitable qui aura été réservé à la minorité de 1958 à 1978. Elle devra, au contraire, bénéficier de droits renforcés.

Droit à la consultation parlementaire accrue : par le partage des présidences de commissions permanentes par des commissions d'enquête pouvant être créées à l'initiative d'un quart des élus donc de l'opposition. Droit à l'expertise : par le détachement d'experts, de hauts fonctionnaires auprès de tous les groupes parlementaires. Droit à l'antenne judiciaire : à l'antenne judiciaire affirmée. Tout cela dédramatiserait la vie publique. En établissant de nouveaux rapports, plus pacifiques, plus équitables et plus féconds, entre majorité et opposition. En faisant qu'elle s'écouvent l'une l'autre, dans la divergence, mais aussi dans le respect mutuel.

Limites à l'Etat

Un autre carreau presse la France et les Français. C'est l'impérialisme de l'Etat central. Omniprésent, omnipotent, tentaculaire. Cet Etat pesant et ubéresque englobe et écrase la société civile. Longtemps — et c'était alors souvent vrai — la gauche a cru que le progrès était lié à l'intervention toujours usure de l'Etat. Hors de l'Etat, point de salut ! C'était le réflexe commun des sociaux-démocrates et des socialistes. Pour sa part, le radicalisme se défie de toute pente bureaucratique, de toute dérive technocratique, fussent-elles de gauche. Pour sa part, il continue de défendre le citoyen contre les pouvoirs. Sa philosophie même — à travers Alain — c'est le respect de l'individu contre les abus du pouvoir d'Etat. Sa volonté, c'est de briser l'Etat, c'est de remettre l'Etat à sa place. Ainsi se réaffirme une tradition inverse de la gauche. Celle qui conteste les grands appareils de domination, les organisations centrales avides de tout régir, de tout régler, de tout dicter d'en haut, en imposant leurs diktats. Son objectif ? Remettre la vie à la société civile, étendue et ancrée dans l'Etat. Dessus ce carreau qui étouffe la vie démocratique de la nation. Redistribuer le pouvoir du haut vers le bas. Vers des « contre-pouvoirs » locaux ou associatifs. Son but ? La démocratie d'en bas. Une vraie démocratie quotidienne et locale, une démocratie de la base et non plus du sommet.

Prochain article : UNE VIE PLUS LIBRE.

R.-G. SCHWARTZENBERG.

A BOULOGNE-BILLANCOURT

Deux malfaiteurs sont tués lors d'un hold-up suivi de prise d'otages

Une tentative de hold-up dans une succursale de la B.N.P. 26, avenue du Général-Leclerc, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) s'est transformée, vendredi 10 février dans l'après-midi, en une prise d'otages. Il était 15 h. 55 lorsque trois gangsters se sont emparés de 100 000 F. Alors que les trois hommes s'apprêtaient à s'enfuir à bord d'une BMW, des policiers de Boulogne-Billancourt sont arrivés sur les lieux et sont intervenus.

hommes, avec leur premier otage plus la petite fille et sa mère, se sont alors barricadés, pendant que les foras de l'ordre prenaient place tout autour du bâtiment. Peu après, les inspecteurs de la brigade anti-gang arrivèrent et, à 18 h. 20, l'assaut était donné. Réfugié dans la salle de bains, l'un des deux malfaiteurs, M. Jean-René Noël, vingt-quatre ans, était assis et lié. Son complice, M. Christian Rocca, cinquante-quatre ans, a tiré deux coups de feu en direction des policiers sans atteindre personne. Blessé auparavant d'une balle à l'abdomen, Christian Rocca devait succomber à sa blessure quelques instants plus tard. Les trois otages, indommes, étaient libérés.

La légalité des fouilles de véhicules

C'est un débat d'une grande actualité qui a eu lieu le 10 février à la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris où comparaissait M. Michel Trignol, vingt-six ans, éducateur, poursuivi en vertu de l'article L 4 du code de la route, qui fait enlever jusqu'à trois mois d'emprisonnement et 3 000 francs d'amende à tout conducteur d'un véhicule qui aura (...) refusé de se soumettre à toute recherche, inspection ou vérification concernant le véhicule ou la personne.

que les fonctionnaires ou agents chargés de constater les infractions à la circulation ne sauraient être autorisés à exiger l'ouverture du coffre d'un véhicule, hors le cas d'investigations entreprises dans les formes légales. Mais, précisément, les formes légales ont été selon lui, respectées en l'occurrence. Les représentants de la force publique agissaient dans le cadre du crime ou délit flagrant prévu par l'article 53 du code de procédure pénale.

C.E.S. Pailleron : jugement

Le 30 mars — La XVII^e chambre correctionnelle de Paris rendra, le 30 mars prochain, son jugement à propos des responsabilités encourues dans l'incendie du C.E.S. Edouard-Pailleron. Les débats se sont achevés vendredi 10 février.

La liberté n'est refusée à M. Pierre de Varga, jeudi 9 février

par la chambre d'accusation des Paris, dans l'affaire de l'assassinat de Jean de Broglie. Cette juridiction a ainsi infirmé l'ordonnance de M. Guy Floch, premier juge d'instruction, qui avait accordé le 19 janvier la liberté sous contrôle judiciaire à l'inculpé détenu depuis le 29 décembre 1976. La cour remarque que la réalité n'est toujours pas des plus évidentes du crime, et que les garanties de représentation de M. de Varga sont faibles, en raison de ses antécédents judiciaires.

M. Gérard Nicoud, secrétaire général du C.I.D.-U.N.A.T.I., a été condamné jeudi 9 février à deux mois de prison avec sursis

par le tribunal des Sablès-d'Olonne (Vendée). Le dirigeant du C.I.D.-U.N.A.T.I. était poursuivi pour bris de scellés.

Reconnu par M. Henri Hottinger, banquier, comme l'un des quatre hommes qui tentèrent, en vain, de lever le 2 février 1976 devant son domicile, 6, rue de la Beaune, à Paris (8^e), Elie Cohen

viens d'être inculpé de tentative d'arrestation illégale par M. Guy Floch, premier juge d'instruction, qui l'a placé sous mandat de dépôt. Il est déjà écroué pour avoir participé à deux rapts, celui de M. Guy Thodoroff, président-directeur général de la S.A.A.F. France, et de M. Bernard Mallet, banquier. L'inculpé, assisté de M. Olivier Bernheim, proteste de son innocence au sujet des trois affaires.

Arrêtés dans le magasin Les Dames de France à Grenoble, lors des incidents qui s'y produisirent le 24 décembre 1977

Mmes Marie-Agnès Haller et Marie-Josée Labrugère ont été condamnées, jeudi 9 février, à six mois d'emprisonnement avec sursis par le tribunal correctionnel de cette ville. — (Corresp.)

LA « CONFÉRENCE DE PRESSE » DE M. NOËL DAIX

« La presse sait déjà tout »

Lyon. — « Je n'avais pas à faire de ces correspondants de l'instinct. Le juge Noël Daix, libéré à un instant par ses médecins, fut face à la presse, le vendredi 10 février, l'intimité par les miroirs, ébloui par les projecteurs, agacé par les questions, le « témoin coévert » ne répondit que par des formules à l'emporte-pièce, laconiques et vagues, ironiques et exaspérées. Le magistrat n'a rien à dire à une presse « qui sait déjà tout ».

L'homme, lui, paraît marqué physiquement par l'épreuve, les yeux rougis, les mains encore enflées, le visage tiré. Il est fatigué. Il est fier. Il est gêné par cette soudaine projection au premier plan de l'actualité et le fait savoir. Bref, M. Noël Daix n'a rien à dire. Il le dit et s'en va, entouré par plusieurs policiers.

SCÉNARIO

De petits malfrats nobles par leur éducation et leur coup « fumant » : Fénémeur d'un magistrat. A Lyon, le 6 février dernier, les policiers ont fait un raid sur un appartement de la rue de la République, où ils ont saisi un véhicule et des armes. Les petits malfrats prennent alors leurs aises avec les agents de la justice. Mais, au nom du principe qui veut que les petits malfrats ne soient pas punis, le juge refuse de leur céder le juge.

De notre envoyé spécial

explication : « C'est en réalité l'état mis en place par la police qui conduit les ravisseurs à renouer à leur place pour obtenir la libération d'un détenu. » Et c'est, les policiers l'ont maintenu alors qu'il s'agit d'identifier les auteurs de l'enlèvement. Tâche délicate. Bien que l'on reste très discret sur l'identité des nombreuses personnes interpellées depuis quarante-huit heures et invitées à « témoigner » par les policiers, des informations ont filtré.

L'honneur de M. Barre

Si les informations sont fausses, les démentis, eux, sont nets : la libération de M. Daix, dira M. Estrangin, « n'a été précédée d'aucune enquête ». Aucune sorte entre la police et le magistrat et le milieu lyonnais. La thèse officielle reste toujours la même : c'est la fermeture des autorités, l'empêchement du dispositif policier qui ont poussé les ravisseurs à libérer leur otage. Thèse officialisée encore davantage par les déclarations du premier ministre, candidat aux législatives, M. Raymond Barre, présent en cette fin de semaine à Lyon. Le premier ministre a tenu à rencontrer vendredi M. Daix : « Je suis sûr de la courtoisie et de la sympathie personnelle, fût-ce dans un cadre de magistrat pour répondre. — L.G.

Excès de vitesse : LA PHOTO N'EST PAS UNE PREUVE

La cour d'appel de Rennes a prononcé le 8 février la relaxe de deux automobilistes condamnés en première instance par le tribunal de police de Saint-Brieuc, à 225 francs et 200 francs d'amende pour excès de vitesse hors agglomération. Souffrant que les photographies des véhicules prises lors des contrôles ne permettent pas d'établir de manière certaine que le propriétaire du véhicule inculpé, seul en matière de stationnement irrégulier, où la prescription de culpabilité trappe le propriétaire.

Accident d'aviation aux Etats-Unis : dix-sept morts

Un bi-moteur de la compagnie Columbia Pacific Airlines s'est écrasé le 10 février, après avoir décollé de l'aéroport de Richland (État de Washington). Les quinze passagers et les deux membres d'équipage ont été tués. — (A.P.)

« La presse sait déjà tout »

rien à dire à une presse « qui sait déjà tout ». L'homme, lui, paraît marqué physiquement par l'épreuve, les yeux rougis, les mains encore enflées, le visage tiré. Il est fatigué. Il est fier. Il est gêné par cette soudaine projection au premier plan de l'actualité et le fait savoir. Bref, M. Noël Daix n'a rien à dire. Il le dit et s'en va, entouré par plusieurs policiers.

ÉDUCATION

L'AIDE A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

Un système éducatif fondé sur le particularisme rural

En annulant, le 19 janvier, pour des raisons de procédure, la loi relative à l'enseignement agricole privé, le Conseil constitutionnel a ravivé l'inquiétude des dirigeants de cet important secteur de l'éducation. « Nous étions au bord de la faillite », explique M. de Nardallac, secrétaire général du Conseil national de l'enseignement agricole privé (C.N.E.A.P.).

Une situation privilégiée

« Pourquoi, on y avait mis les formes, explique M. Pierre Gagnain, du syndicat C.F.D.T. Dans l'exposé des motifs, on rappelle que les enseignants étaient les principales victimes de la pauvreté du secteur privé et on laissait entendre que les nouvelles dispositions devaient principalement améliorer leur niveau de vie. Mais, en accordant les crédits aux établissements agréés, quels moyens avait-on de contrôler leur utilisation pour la masse scolaire ? Les subventions ont bien été augmentées de 12,2 % en 1976, tandis que dans le même temps la hausse des salaires n'a pas dépassé 8 % ».

Moisistes ?

Mais le Conseil constitutionnel ne vient-il pas d'annuler un texte que le gouvernement n'a pas véritablement encouragé ? En finançant indirectement les maisons familiales rurales et l'enseignement agricole, la loi du 20 décembre 1977 n'accroît-elle pas un trop grand liberté à des établissements dont les méthodes pédagogiques peuvent ne pas sembler d'un intérêt public évident ?

Excès de vitesse : LA PHOTO N'EST PAS UNE PREUVE

La cour d'appel de Rennes a prononcé le 8 février la relaxe de deux automobilistes condamnés en première instance par le tribunal de police de Saint-Brieuc, à 225 francs et 200 francs d'amende pour excès de vitesse hors agglomération. Souffrant que les photographies des véhicules prises lors des contrôles ne permettent pas d'établir de manière certaine que le propriétaire du véhicule inculpé, seul en matière de stationnement irrégulier, où la prescription de culpabilité trappe le propriétaire.

Accident d'aviation aux Etats-Unis : dix-sept morts

Un bi-moteur de la compagnie Columbia Pacific Airlines s'est écrasé le 10 février, après avoir décollé de l'aéroport de Richland (État de Washington). Les quinze passagers et les deux membres d'équipage ont été tués. — (A.P.)

Le Centre pastoral Beauvoir, à St Merry fera prêcher le Carême par Guy de Launay, chaque samedi à 18 h. 30, jusqu'au 18 mars, au cours de la Liberté éucharistique.

Sur le thème : « Les chrétiens interprètent l'Évangile »

prononcera la parole Christiane Hourdelet, Philippe Farine, André Mandouze et Jean Planhala.

Le ministère de l'Éducation a fait connaître, le jeudi 9 février, les résultats des élections des représentants du personnel

des établissements du second degré. Les listes d'un tel regroupement plusieurs syndicats, affiliés ou non à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), arrivent en tête dans les collèges enseignants, personnels d'administration et d'entretien, personnel ouvrier et service. Elles remportent chez les enseignants 40,4 % de sièges. La participation au scrutin a été de 80,7 % chez les enseignants, et de 89 % chez le personnel administratif.

A « Apostrophes »

BATAILLE DE DAMES

Ponce Pilete ou subtil arbitre, Bernard Pivot a mis face à face, vendredi soir, pour des « Apostrophes » qui promettaient, cinq femmes et un homme — enard un peu perdu dans le cage, — mais a gardé auprès de lui une vieille dame pleine de sagesse, Emile Carles.

Ensemble de M. Thodoroff

M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, a procédé, vendredi 10 février, à une confrontation dans l'affaire du rapt de M. Guy Thodoroff, enlevé le 4 février 1976 et libéré dans la nuit du 9 au 10 mars 1976. M. Thodoroff, âgé de trente-deux ans, directeur général adjoint de Saab-France, avait été relâché par ses ravisseurs après versement d'une rançon de 10 millions de francs. Celui-ci, ainsi que son ami M. Michel Rey, âgé de quarante-trois ans — neutralisé par les malfaiteurs lors de l'enlèvement — n'ont reconnu aucune des huit personnes qui leur ont été présentées. Ces personnes (MM. Bernard et Marcel Lechant, Michel Desunoux, François Fortica, Christian Ehr, Antoine Rossi et Jacques Caron) ont toutes été inculpées et placées sous mandat de dépôt pour cette affaire entre le mois de juin 1976 et le mois de janvier 1977.

ÉDUCATION

L'AIDE A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ

Un système éducatif fondé sur le particularisme rural

En annulant, le 19 janvier, pour des raisons de procédure, la loi relative à l'enseignement agricole privé, le Conseil constitutionnel a ravivé l'inquiétude des dirigeants de cet important secteur de l'éducation. « Nous étions au bord de la faillite », explique M. de Nardallac, secrétaire général du Conseil national de l'enseignement agricole privé (C.N.E.A.P.).

Une situation privilégiée

« Pourquoi, on y avait mis les formes, explique M. Pierre Gagnain, du syndicat C.F.D.T. Dans l'exposé des motifs, on rappelle que les enseignants étaient les principales victimes de la pauvreté du secteur privé et on laissait entendre que les nouvelles dispositions devaient principalement améliorer leur niveau de vie. Mais, en accordant les crédits aux établissements agréés, quels moyens avait-on de contrôler leur utilisation pour la masse scolaire ? Les subventions ont bien été augmentées de 12,2 % en 1976, tandis que dans le même temps la hausse des salaires n'a pas dépassé 8 % ».

Moisistes ?

Mais le Conseil constitutionnel ne vient-il pas d'annuler un texte que le gouvernement n'a pas véritablement encouragé ? En finançant indirectement les maisons familiales rurales et l'enseignement agricole, la loi du 20 décembre 1977 n'accroît-elle pas un trop grand liberté à des établissements dont les méthodes pédagogiques peuvent ne pas sembler d'un intérêt public évident ?

Excès de vitesse : LA PHOTO N'EST PAS UNE PREUVE

La cour d'appel de Rennes a prononcé le 8 février la relaxe de deux automobilistes condamnés en première instance par le tribunal de police de Saint-Brieuc, à 225 francs et 200 francs d'amende pour excès de vitesse hors agglomération. Souffrant que les photographies des véhicules prises lors des contrôles ne permettent pas d'établir de manière certaine que le propriétaire du véhicule inculpé, seul en matière de stationnement irrégulier, où la prescription de culpabilité trappe le propriétaire.

Accident d'aviation aux Etats-Unis : dix-sept morts

Un bi-moteur de la compagnie Columbia Pacific Airlines s'est écrasé le 10 février, après avoir décollé de l'aéroport de Richland (État de Washington). Les quinze passagers et les deux membres d'équipage ont été tués. — (A.P.)

Le Centre pastoral Beauvoir, à St Merry fera prêcher le Carême par Guy de Launay, chaque samedi à 18 h. 30, jusqu'au 18 mars, au cours de la Liberté éucharistique.

Sur le thème : « Les chrétiens interprètent l'Évangile »

prononcera la parole Christiane Hourdelet, Philippe Farine, André Mandouze et Jean Planhala.

Le ministère de l'Éducation a fait connaître, le jeudi 9 février, les résultats des élections des représentants du personnel

des établissements du second degré. Les listes d'un tel regroupement plusieurs syndicats, affiliés ou non à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), arrivent en tête dans les collèges enseignants, personnels d'administration et d'entretien, personnel ouvrier et service. Elles remportent chez les enseignants 40,4 % de sièges. La participation au scrutin a été de 80,7 % chez les enseignants, et de 89 % chez le personnel administratif.



LA BRICHE
Un refuge pour...

ROQUETS
les grandes manœuvres

FRANÇOIS BOTT.

Au fil de

« I... »

La cause des femmes

PIERRE VIANSSON-PONTE

فكرنا من الأصل

Le Monde aujourd'hui

« LA BRICHE »

Un refuge pour femmes meurtries

RÉGULIÈREMENT, l'apparition d'un paquet ficelé, une petite valise chez des amis. Ils ne s'en rendent compte que deux jours, le téléphone lui pour savoir s'il y avait de la place. Enfin, on m'a dit : « On vous attend. » J'ai attaché sur le bar « fermé cause déménagement », je suis allée chercher les enfants — sept et dix ans — à la sortie de l'école. Et nous sommes parties. Quand je suis arrivée devant ces grosses grilles, j'ai su que c'était la fin du voyage, la sécurité retrouvée.

Anne-Marie, trente ans, une petite femme blonde aux traits fins, charnel noir lamé argent, est mariée depuis onze ans à un pied-noir. Il tient un bar, rejoint de plus en plus

MÉTRO

La vie en rose

PENDANT l'hiver ou pendant l'été ? Peu importe, c'est dans le métro. Depuis loin, très loin, juste avant d'emprunter le long tapis roulant de la station Montparnasse, on l'a entendue. On ne peut y croire. La voix, pourtant, emplie le long tunnel. On dirait que les conversations se sont cachées dans le chuintement du caoutchouc. On s'arrête et on se laisse emporter par le tapis en s'accrochant à la main courante. Ne pas faire deux choses à la fois écouter seulement. On peut localiser la voix. Elle est au bout du tunnel, c'est sûr maintenant. Cette force, ce style, cette vibration qui se propage droit au creux de votre émotion. Un disque ? Impossible. D'ailleurs aucun instrument ne l'accompagne. « À espérer », comme disent les connaisseurs.

CROQUIS

Les grandes manœuvres

DIEUNER dans une maison de rez-de-chaussée. Le soir, on se rend compte d'avoir fait un voyage interplanétaire. Une vieille dame évogue sur capitaine qui la connaît jadis. Mais c'était peut-être un colonel, car sa mémoire flanche, comme dit la chanson. Ses souvenirs semblent, alors que ses mains, sa voix, sont restées jeunes.

Colonel, ou capitaine, il faisait carrière à l'époque où les officiers venaient visiter aux familles bourgeoises de la ville. La vie des garnisons se confondait, en partie, avec la vie de boulevard. La vieille dame suggère qu'elle a failli aimer ce colonel, ou ce capitaine. « Je ne sais pas ce qu'il est devenu, dit-elle. Je n'ai pas senti de ses nouvelles... Ah ! si... J'ai lu quelque chose sur lui, récemment, dans un journal. » C'était l'annonce de sa mort.

FRANÇOIS BOTT.

MÉTRO

La vie en rose

Plus on approche et plus le bruit se transforme en certitude. Non, malgré la chaleur de la voix, malgré la jeunesse, la couleur, la présence, ce ne peut être elle. Et d'abord, elle est morte depuis longtemps. Et puis il y a cet accent étrange et si doux.

Mais qui peut donc, avec autant d'aplomb, chanter la Vie en rose dans le métro ?

Une trompe compacte de badouin s'est formée qu'on franchit avec peine. Enfin, on la voit. C'est un petit bout de femme dotée d'un coffre et d'un organe extracordeaux. C'est une Noire à la poitrine haute.

Elle achève sa chanson. Personne ne réagit. Elle fait écho mentalement le tout des regards et elle entonne à pleine voix la Folia.

Dans la rue, la petite Michèle Gassion n'avait rien de plus que la petite chanteuse noire dans le métro. Elle n'avait même pas à son répertoire les chansons de la grande Folia.

JEAN CAVE.

Au fil de la semaine

« L'HOMME est écartelé tout au long de journées entre sa femme, ses enfants et ses multiples tâches... Au cours des repas, il doit écouter, consoler, conseiller, remonter le moral, arbitrer et juger les discussions. Il faut qu'il veuille à soutenir la fragile équilibre familial... Il ne se trouve personne dans la famille pour savoir ce que nous pourrions aimer pour nous distraire... Se réaliser sans gêner les goûts et les libertés des autres ? Dans une émission de radio, n'a-t-on pas interviewé plusieurs hommes pour leur demander quel était le rêve de leur vie. Les réponses étaient invariablement : « Mon rêve serait d'aller quelques jours quelque part seul. » Que demandez-vous ? Pourquoi consacrer à nous-mêmes un peu de temps, ne pas être sans arrêt sollicités, écouter le chant d'un oiseau, rêver... »

Arrêtons là ce « témoignage » malicieusement truqué. Car, d'un bout à l'autre du texte qu'on vient de lire, on m'a dit « homme », chaque fois qu'il était écrit « femme », et inversement. En fait, cette page est extraite, dans sa forme initiale et non modifiée, du « programme commun des femmes » (1) que vient de présenter, au nom du mouvement Choisir, M^{lle} Gisèle Holmlin, en même temps qu'elle annonçait l'investiture accordée à cinquante candidates (et leurs cinquante suppléantes) pour défendre, contre tous les partis, « la cause des femmes ».

La cause des femmes

ON aurait pu choisir bien d'autres pages du livre de M^{lle} Holmlin pour leur faire subir ce méchant traitement. C'est un jeu un peu facile, il faut le reconnaître. Il comporte un enseignement : dans les proclamations féministes, on perd trop souvent de vue que beaucoup des questions posées, des exigences avancées, des situations décrites, ne sont pas particulières aux femmes, qu'elles sont moins affaire de sexe que de classe, de place dans la société, de système ou de niveau de vie et qu'un grand nombre gardent toute leur valeur si on les envisage de l'autre côté, celui des hommes.

Avancer cette idée, c'est déjà encourir l'accusation de sexisme, tant est exacerbée la susceptibilité des militantes du néo-féminisme. Et la sagesse, la prudence au moins, serait de s'abstenir de commenter de quelque façon que ce soit le « pro-

MÉTRO

gramme commun des femmes ». Cependant — et pourquoi ne pas le dire ? — un homme, même s'il ne se croit, ne se sent, ne se veut pas sexiste, éprouve une gêne, une sorte de malaise, à la lecture de certaines pages de l'ouvrage de Choisir.

D'abord, il se sent solo et malodorant. « Certes, le déesse mère, lit-il par exemple, est devenue mince et cherche à plaire puisqu'elle peut enfin se laver la tête avec le shampooing de son ravissant bébé. Il semble que ce lavage de crâne quotidien ne concerne pas les hommes, qui sont, eux, inchoquables par la saleté ou par les odeurs désagréables puisque seule la femme doit utiliser la bombe machine pour vaporiser aisselles et entre-cuisse... Certes, la jardinière du foyer, qui, elle, peut avoir des formes ovales, a quitté sa grotte originelle pour un cuisin en Formica rutilante, mais le liquide lui permettant de dégraisser sa vaisselle lui permet aussi de se mirer dans ses assiettes, coiffe de joliesnesses et l'on croit l'intimation de sa voix. » On se demande avec quelque inquiétude quels hommes — et quelles femmes — fréquentent les auteurs de telles diatribes.

Encore ne s'agit-il là que d'oligarchie et de mépris. Mais que penser alors de toutes les généralisations, de tous les procès, de tous les jugements à l'emporte-pièce qui font des hommes, tous et toujours, des sadiques, des goulots et des oppresseurs ? A chaque page ou presque, sous dix formes, c'est le leitmotiv. Le violateur : « Il n'est pas un psychopathe (1 %) mais un Français moyen, ordinaire, bien de chez nous. » La brute : « Côté vie privée, [la femme] doit être prête à supporter, du quasi-inévitable époux ou compagnon, ses humeurs, ses relations, son rythme sexuel... L'exploitateur : « Les femmes... savent combien ces efforts épaisent dans un climat affectif où elles auraient dû être aidées et où elles se sont trouvées exploitées, d'une façon plus ou moins consciente, par leurs maris ou leurs amants, indifférents à ce qui n'était pas leur corps à elle ou les enfants issus d'eux. »

Le salaud : « Les hommes s'échangent les femmes, c'est entre hommes qu'ils se racontent trivialement ou doctoralement leurs prouesses... » L'ennemi : « Bien sûr, nous nous battons sur le terrain de l'ennemi. Mais c'est lui qui nous y a entraînés. » L'hypocrite : « Il est

LE RETOUR

Une boîte de petits pois

UN mardi. Plus qu'un mardi : le mardi d'un mardi. L'expression d'une misère majeure dont le feuillet éventré et le tablo bancaire ne sont que l'une des faces visibles. Les fondements fissurés dans l'impudence, l'incapacité d'être, ce minimum vital qui est le fruit de l'éducation et sans lequel il est impossible de se comporter.

Un jour, l'homme est parti, laissant la femme et les sept enfants. Ne supportant plus la situation, humilié par le chômage, le fait, le déshonneur du foyer. Depuis trois semaines, il est dehors. Avec une autre, vivent les voisins. « Peut-être pas », dit la femme.

Ce soir-là, en milieu des enfants qui se bousculent, tombent à la renverse et se relèvent, il est revenu chercher ses affaires. Deux valises sont ouvertes sur la table : il y a toute pile-à-mâle son linge. Tout semble ridicule : le feutre, les jantes, les valises, les chemises, une paire de bretelles...

Le Père Joseph, du mouvement Aïda à toutes détresses, avait par des valises, se tient au milieu de la pièce. « Je ne trouve pas, par lui, raconte-t-il, aucun mot à la grandeur de sa honte et de leur malheur. » Il savait que ce nouveau départ était une fausse sortie, qu'il attendait que la femme, les enfants, lui disent de rester. « Mais eux, comme moi, n'osions rien lui dire, car notre intention de pauvres gens devinait que les paroles déformées, diminuant la grandeur des sentiments, les meurtrissent presque toujours. »

A la fin, le Père l'a pris dans ses bras et l'a serré très fort, très fort. Aïda qu'il ressentait combien tous l'aimaient.

Alors, la femme, tapie dans l'ombre, est sortie de la pièce du fond, marquée par sa solitude, sa misère. Désignant les gosses, elle a dit simplement : « Il y a trois jours que le placard est vide... Je n'ai rien demandé à personne. »

Elle parlait, sans s'adresser à quelqu'un en particulier : « Il est venu prendre ses affaires. Il repart. Qu'alloons-nous devenir ? »

Le Père serrait le bras de l'homme. Les sept enfants continuaient à s'occuper dans leur coin. Autour de la table où se louchait l'avenir d'une famille, tout pouvait provoquer le drame : la plainte de la femme, l'indifférence des enfants, la silence d'un homme humilié.

« Il restera, dit le Père, sinon il ne serait pas revenu. » Ils sont passés tous trois dans la cuisine, où il n'y a plus une rallonge à trouver, où nulle odeur ne laisse présager la table ouverte. Dans cette glacière, néanmoins, le silence est rompu. L'un assis, l'autre debout.

« J'ai souffert, dit l'homme. — Et nous, dit la femme. — J'ai travaillé, dit l'homme. — Alors, tu es de l'argent ? » Pas de réponse.

Tout à coup, elle comprit que s'il repartait, elle resterait à sans argent, qu'elle suppliait, qu'elle mendiait. Et dans un sanglot : « Sais-tu que j'ai vendu une boîte de petits pois pour t'écrire ? » Une boîte que le voisinage lui avait donnée, le signe d'un soutien, le cri de la désespérance.

« La vendre, dit le Père Joseph, c'était la révélation d'un amour insupportable qui relègue le fait, le souffrance, la honte au dernier plan. »

A nouveau le silence. Tout avait été dit. Les paroles étaient inutilisées.

Quand le Père les quitta, il savait que lui ne repartirait plus, qu'il était assés lort désormais pour supporter les râllements du voisinage, parce que l'un et l'autre s'étaient redonnés l'amour. »

Sur sa pas de la porte, la petite du sept ans se tenait par la main, la pressant à petits coups comme pour dire « merci ». Il pensait à cette boîte de petits pois vendue pour acheter un timbre, afin d'écrire à l'homme en fuite, pour lui dire qu'il était toujours aimé. Cette déclaration d'amour, les enfants l'avaient-ils entendue ? Sans doute. D'ailleurs, ils n'avaient pas besoin de cette preuve ; ils avaient.

JACQUES VANDER ELST.

MÉTRO

évident qu'il y a un certain nombre d'hommes qui sont ouverts à une libération limitée de la femme... Ces hommes sont pour la pilule, pour une libération de l'avortement (voilà qui va leur simplifier la vie vis-à-vis de leurs petites amies)... Le tyran : « L'homme détenteur de pouvoir quantitatif : pénis + fric + savoir = jouissance, écarte la femme... des grands courants de son histoire. »

Quo reste-t-il ? La famille, le couple : « Si le but à viser est la suppression de la famille patriarcale... peut-être sera-t-il nécessaire pour atteindre ce but de supprimer la cohabitation du couple pendant qu'un moins une génération... Les femmes elles-mêmes ne sont guère mieux traitées : « Nous ne voulons pas être réduites à des rôles : mère, courtisane, putain, mineure sexuelle. » Et encore : « La femme, sexuellement et économiquement inexistante », condamnée à « l'esclavage des maternités successives » par « une société oppressive et sexiste... » Et que les hommes n'essaient pas de se racheter de leur indignité, ils n'y parviendront pas : « Prière aux hommes bien intentionnés : faites, nous vous en supplions, qu'ils cessent de nous vouloir du bien, cela nous fait trop de mal. »

La haine : voilà ce qui s'exprime à chaque page de ce singulier programme commun proposé aux femmes. Et qui explique la gêne, le malaise qu'un homme ne peut pas ne pas ressentir à sa lecture, si compréhensif, si résigné, si masochiste même qu'il puisse être.

Certes, ces outrances, ces virulences ne sont pas tout le livre, si elles en reflètent bien l'esprit. On trouve aussi dans l'ouvrage de Choisir un certain nombre de propositions concrètes d'ordre social, juridique, fiscal, culturel, etc., qui sont souvent intéressantes, parfois judicieuses, voire urgentes et excellentes (2).

Toutes ces « propositions » sont imprimées en caractères gras à la fin de chaque chapitre — c'est donc là l'essentiel — et certaines paraissent, à vrai dire, plutôt cocasses tandis que d'autres laissent rêveur. Ainsi, comment « par un accroissement de la communication directe entre femmes — sans passer par la médiation de l'homme — leur permettre de lutter contre l'isolement,

de découvrir dans le concret leur réalité sexuelle, de ne plus recevoir le soir de spécialistes ou prestige usurpé et au savoir incertain... ? »

Que signifie « favoriser par tous les moyens l'expression de la femme en dehors de tout contrôle, de tout jugement et de toute répression ou pression directes ou indirectes » ? Faut-il vraiment « que les médias diffusent la véritable image de la lesbienne et détractent ainsi l'image femme et caricature qui en est faite » ? Doit-on réellement, « à partir de la classe de quatrième, parler de la contraception, de l'avortement, du plaisir, de la liberté de choix de sa sexualité... ? »

Des femmes, de milieux et de cultures très diverses nous dit-on, se sont réunies, ont travaillé des mois à préparer ce livre, ont pesé et discuté chaque mot, chaque proposition. Comment ont-elles pu en venir à un tel paroxysme de haine à l'égard de l'homme, d'aversion envers l'amour dans la couple, d'exécration de la famille ? Caricature de la sexualité, rejet furieux des sentiments les plus ordinaires — la pudeur, la tendresse, l'affection, — mépris aussi, très souvent, à l'égard des femmes, ces pauvres esclaves si aveugles, si stupides qu'elles en viennent à aimer leurs bourreaux, et débiles parfois au point de choisir de rester au foyer pour élever leurs enfants. Une fois encore, de quels hommes, de quelles femmes parlent-elles ?

Qu'il reste beaucoup à faire dans les lois et plus encore dans les esprits et les habitudes pour que la femme puisse accéder à une réelle liberté, à une véritable indépendance, pour qu'elle soit vraiment égale dans la différence, qui le contesterait ? On comprend bien aussi qu'il faut faire la part de la provocation calculée et que, pour avoir de meilleures chances d'être entendues puisqu'elles pensent que l'homme, leur ennemi, refuse de les écouter, les militantes de Choisir aient voulu crier très fort. On ne peut toutefois s'empêcher de penser que, en ottisant ainsi la haine, les auteurs de ce brûlot discréditent bien plus qu'elles ne le servent la cause qu'elles prétendent défendre, la cause des femmes.

(1) Choisir, 369 p., 30 F.
(2) Voir dans le Monde du 1^{er} février le compte rendu d'Anne Chateaubourg et dans le Monde du 10 février les commentaires de Pascaline Giroud et Liliane Bevil.

صحة من الامل

RADIO-TELEVISION

UN POINT DE VUE SUR LES RADIOS LIBRES

Tous ces rendez-vous manqués

par TONI ARNO (*)

La question des radios libres et locales est un angle nouveau pour aborder la réalité sociale de 1978. Force nous est de constater que, jusqu'à présent, le débat à cet égard n'a guère dépassé quelques images, dont la parité lancée rétrospectivement du mal à s'évanouir.

pour aménager heureusement l'avenir, on n'hésitant pas à reconnaître fondamentalement le schéma ancien. Et il ajoute : « La radio est devenue socialement aussi indispensable que l'électricité. »

Il nous avons donc que le style radio-P.T.T., où une minorité d'adhésions vient une écrasante majorité de destinataires est caduc. Nous savons aussi qu'il y a eu, dans l'histoire de la radio en France, sinon des radios libres du moins des radios locales. Nous savons encore que la question des radios libres intéresse la plus grande partie du public, le même d'ailleurs qui, après des décennies d'habitude d'accoutumance, attend ou tente son poste plutôt qu'il ne cherche à varier les stations, dont le choix est certes cruellement limité. Que conclure donc dans un premier temps ? Que la radio touche les gens dans leur intimité et que, précieusement et cat ébroué, ils ne tiennent pas à bousculer leurs habitudes.

Là où les gens vivent

Il ne convient peut-être pas de poser la question en termes d'auditoire. Considérions plutôt que la modernisation de la radio sur le plan technique, la stéréophonie, la modulation de fréquence, se doivent de prendre leur source — grâce à une mobilité accrue permise par le progrès technologique — là où les gens vivent et travaillent. Par rapport aux radios libres, le radio national tend à se moderniser et à changer le type prédominant de participation.

Le public spectateur

Il s'agit là d'un palliatif qui ne saurait être employé longtemps et aucune modernisation ne remplacera la tendance vers une expression radiophonique renouvelée. Mais il est vrai également que, malgré son intérêt pour la question, le public n'entreprend aucune action d'ouverture pour exiger des changements dans ce domaine, qu'il reste un public spectateur et attend la suite des événements.

Il faut aussi remarquer qu'aucun changement de la radio ne peut se substituer à la communication inter-individuelle, que la radio même libre reste une médiation. Orsons seulement que la radio libre prendrait sa réalité sur une communication sociale accrue, qu'elle aurait pour effet une sensibilisation plus importante à la vie courante. Ainsi le radio pourrait devenir, au-delà d'un aimable divertissement, le révélateur immédiat d'une réalité sociale en plein changement, une diversité de voix qui en rendrait compte.

Cependant, il faudrait bien se réveiller d'une naïveté qui a encore cours : rien ne pourra empêcher dans les expérimentations actuelles et à venir les intérêts politiques et commerciaux de s'emparer de ces nouveaux moyens que seront les radios libres. Mais il y aura au moins un temps de latence, un temps de radio libre qui sauront se dégager des chansons trop bien connues d'avance.

Justement, regardons maintenant de près ce que tentent les radios libres. Le débat sous l'égide de l'école, et malgré le temps qui passe, l'absence, encore, d'une réflexion consistante sur ce problème devient suffisamment une situation embryonnaire. Il y a un indiscutable désir de création de radios libres chez ceux qui, à tort, paradoxalement et malgré les difficultés matérielles, s'obstinent à croire que faire de la radio est facile.

(*) Ecrivain, rédacteur en chef de la revue Écran.

Ce piège technologique n'est pas sans effets dissuasifs puisque ces pionniers ont du mal à comprendre encore qu'il y ait un tel refus de la part des autorités, même envers un stade quasi artisanal d'émissores. De vieilles querelles resurgissent : d'un côté, des gens qui ont des idées mais qui ne connaissent pas très bien le fonctionnement de l'outil radiophonique ; de l'autre côté, des professionnels qui maîtrisent l'outil radiophonique mais à laquelle on reproche d'être des prisonniers et de manquer d'idées : leur réaction devrait se faire mais la situation présente l'empêche de se produire.

La radio est un moyen dont le développement a été conditionné par le langage de ses employeurs (politiciens, commerçants, artistes) qui en ont fait ce qu'ils ont voulu. Le potentiel de la radio a été sous-utilisé. Entre les mains de gens qui, avec les meilleures intentions, ne connaissent pas l'écriture sonore, la radio libre ne risque pas d'être radiophoniquement intéressante. Exprimer des besoins nouveaux sans la pratique de l'outil leur retirera beaucoup de leur relief, de leur consistance. Là aussi une période d'expérimentation, d'apprentissage, est nécessaire.

Tout, sauf les entendre

Mais il est évident que, pour cela, la possibilité d'émettre doit exister en tant que condition sine qua non. L'interdiction d'émettre n'est rien qu'une façon de répondre. Cette situation rive l'attention des expérimentateurs sur la possibilité technique d'émettre et sur l'impossibilité d'en vérifier le résultat. Elle contraint à s'occuper surtout du moyen et à s'abstraire de la finalité et du contenu. Enfin, elle contribue à ce que le débat lui-même plonge dans le silence, avec les radios libres, on peut tout faire sauf les entendre.

Nous pouvons d'ores et déjà lire quelques conclusions : qu'il y a toute une série de convergences qui ne s'opèrent pas encore ; que le débat a du mal à s'engager tant il est poussé vers des impasses, d'où il a du mal à revenir vers l'essentiel ; qu'enfin l'absence de débat recoupe une autre absence plus importante : comment poser la question sociale dans le monde contemporain.

Mais, dès à présent, ces ébauches de stations locales imposent que l'on s'interroge : qu'est-ce qui pourrait se dire par ces canaux spécifiques ? Et encore : les intérêts que ces canaux suscitent sont-ils uniquement d'ordre radiophonique ou surtout d'ordre économique ?

L'impartialité, ici et ailleurs...

Des comédiens sans paradoxe

par CLAUDE SARRAUTE

La télévision n'a pas l'habitude de se remettre en question, de s'interroger sur elle-même, sur sa nature, sur son rôle et ses missions. Surtout dans le domaine des informations. C'est pourtant là, au cœur de ses contradictions, qu'on la sent la plus vulnérable, qu'on la juge, qu'on la juge, qu'on la discute. Et pas seulement chez nous. On tente partout de mesurer son impact, sa crédibilité, et l'on reste, partout, confondu : les gens lisent peu, s'écourent pas, comprennent mal et ne croient que ce qu'ils voient. A l'écran. Quand ils le regardent.

On compte sur la télé pour en être informé et se faire une opinion, c'est demander l'impossible, c'est prendre le théâtre du monde pour un théâtre d'ombres, c'est oublier que le texte du journal de 20 heures sur l'une ou l'autre de nos chaînes occupent à peine cinq de ces colonnes. La place à l'écran se mesure en secondes, de sixième à cent quatre-vingts pour chaque litre, un gros litre forcément. Inscrit au sommaire de ce qui relève moins de l'organe de presse que de l'entreprise de spectacle.

Entre l'imprimé et la radio, il n'y a qu'une différence de degré : tel est le seul langage, le mot. Entre la radio et la télé, il y a une différence de nature : au mot

(Lire la suite page 12.)

L'INA SE RAMIFIE

D'autres réseaux

L'INSTITUT NATIONAL de l'Audiotélévisuel commence à avoir une série d'images de marque : de tous les organismes issus de l'éclatement de l'U.R.T.F., c'est la structure la plus ouverte, celle qui par nature accueille les recherches, les idées, et en renvoie d'autres, dans toutes les directions de l'audiovisuel : on se met à s'adresser à elle dès qu'une expérience se monte. Aux journées régionales des audiovisuels légers organisées les 26 et 27 février avec Vidéo audition Langue (de la V.A.L.), les quatre représentants de l'INA ont dû expliquer sur leur institut, mettre un terme aux malentendus suscités soit par une méfiance des militants à l'égard de l'institution, soit par une attente naïve de groupes démunis : chaque fois, le pouvoir de l'INA était surabondant et ses fonctions mal connues, notamment en matière de décentralisation, d'action régionale.

Il est surprenant pour beaucoup que cet objet familier qui est le transistor soit tout à coup investi de vertus si multiples. M. Le Tec, dans son rapport à l'Assemblée nationale à l'automne 1977, le considère comme l'élément de base de la télévision : les radios locales entrent à leur heure dans le vie des Français, en province principalement, et force est de constater que la présence anarchique des radios pirates et le vacuum fei, autour ont contribué à faire prendre conscience aux Français qu'au-delà des radios nationales et régionales, il y avait peut-être dans le radio local un moyen de participation et de communication qui était plus à la portée de chacun d'entre nous.

L'INA (parent pauvre de toutes les agences), n'est pas un organisme subventionné. Il permet à un certain nombre d'expériences puissent exister, que le débat se développe et se ramifie, rappelle M. Henri Delapierre, responsable de l'action régionale à l'administration centrale. Quatre zones sont pour le moment concernées par l'action régionale de l'INA, qui répond à des demandes de formations, aide matérielle, de documents, de rencontres ou de festivals : les pays de l'Adour (Sud-Ouest), Angers et les pays de la Loire, le Nord-Pas-de-Calais, et enfin, le Sud-Est, où Henri Dumoulin, député régional, travaille avec une centaine de partenaires divers depuis deux ans, et sera de plus en plus orienté, répercuté la demande vers l'organisme qui pourra la satisfaire.

A Montpellier, trois commissions avaient repris les thèmes sur lesquels travaille l'INA : expérimentation et changement social, nouvelles pratiques et reproductions, et enfin les structures. Dans cette dernière commission, on a parlé en termes de pouvoir, en présence d'étus, de hauts fonctionnaires, de représentants de l'INA et de groupes militants. Le V.A.L., exemple d'une relation étroite avec les élus locaux, puisqu'il reçoit 500 000 F du conseil général de l'Hérault (auxquels s'ajoutent maintenant ses recettes propres) et que son vice-président est le conseiller général socialiste Gérard Saumade, apparaissait un peu comme le prototype d'une organisation réussie.

A moyen terme, ce sont sans

CLAIRE DEVARRIEUX.

Mémoire provençale

UNE partie des bâtiments de l'ex-grand séminaire de Marseille, situé dans un quartier nord et récemment acquis par la ville, va être affectée à la première vidéothèque régionale créée en province, et qui ouvrira ses portes début 1979. Un accord est intervenu entre l'Institut National de l'Audiotélévisuel (par l'intermédiaire de son chargé de mission régional, M. Henri Dumoulin), la ville de Marseille, le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'office régional de la culture, le conseil général des Bouches-du-Rhône et FR 3-Marseille.

La conception et la réalisation du projet ont été confiées au chargé de mission de l'INA, M. Dumoulin en collaboration avec les différentes parties prenantes. « Pour développer une mémoire audiovisuelle régionale, explique ce dernier, nous commencerons par recueillir ce qui est fait à l'échelon T.V. nationale et qui concerne Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

(Lire la suite page 14.)

Une antenne communautaire à San-Francisco

J'EANS serrés, boucles d'oreille assorties à la barbe argentée qui irradie sur son visage noir, tel est George Kelsay, le très sérieux manager de K.P.O.O Community Station. Il représente avec cinq autres amis, tous noirs aussi, l'équipe dirigeante de la station. De toutes les chaînes de radio de San-Francisco, K.P.O.O. est sans doute la plus marginale. Installée dans un vieux garage situé dans un quartier pauvre de la ville, K.P.O.O. laisse ses portes ouvertes à permanence à tous. Son objectif principal est depuis quatre ans maintenant, est de représenter et d'attirer les différentes communautés (culturelle, politique, ethnique) de San-Francisco en diffusant des programmes conçus et réalisés par les auditeurs eux-mêmes. Sur les cent vingt personnes qui y travaillent, seuls George et son équipe sont des permanents, payés à temps complet. Les autres assurent à tour de rôle, bénévolement, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept, toutes les tranches d'émission.

L'origine de K.P.O.O. remonte à une dizaine d'années. La station appartenait alors à un groupe de hipsters formés. Le matériel était excellent mais la musique un peu trop : planètes, hippie, blanche... Ces gens-là n'avaient aucune conscience politique ou communautaire ; ils ne pensaient qu'à la drogue et à leur musique, explique George. Peu à peu, cependant, certains éléments des diverses communautés de la ville réussirent à s'infiltrer et à imposer d'autres formes de musique et d'information. L'idée germa alors de créer une station pas tout à fait comme les autres, non commerciale, mais financée par les auditeurs. K.P.O.O. fut donc rachetée, mais certains des hipsters, en désaccord avec la vente, quittèrent les lieux et apportèrent les trois quarts du matériel. Coup rude pour les nouveaux propriétaires, mais San Francisco Bay Area's Community Station était née.

des ondes, à toutes les luites des minorités engagées dans un combat contre le pouvoir (révolutionnaires, aquatiques, etc.).

C'est aux élections municipales de novembre, la station se battit aux côtés d'Arnold Townsend, le candidat libéral noir du district IV. Tous les lundis après-midi, K.P.O.O. retournait en direct de City Hall, pendant trois heures, les discussions du Board of Supervisors, le conseil municipal de la ville. Des personnalités politiques comme le maire de San-Francisco étaient invités à parler en direct chaque semaine, et les auditeurs téléphonaient et posaient des questions.

Tout cela s'effectue dans la légalité la plus stricte. Comme toutes les stations de radio américaines, l'existence de K.P.O.O. est parfaitement reconnue. Elle possède une licence et émet sur une fréquence de 75 MHz dans toute la baie de San-Francisco. Le multiplexe va même jusqu'à lui prêter de l'argent pour lui permettre d'acheter et de restaurer les nouveaux locaux dans lesquels la leuna station compte s'installer prochainement.

Tout n'est évidemment pas si simple. Les dirigeants de K.P.O.O. reçoivent souvent des informations ultra-confidentielles d'organisations politiques « underground » dont les activités intéressent de très près la police. De ce fait, K.P.O.O. est surveillée, particulièrement les jours où le journal de service diffuse les nouvelles transmises par certains de ses groupes : anarchistes, communistes, de brasses, environnement, etc. L'équipe de K.P.O.O. a des contacts très étroits avec ces groupes par téléphone, cassettes ou lettres mais fait en sorte que la police ne puisse retrouver leurs traces.

K.P.O.O. Community Radio a deux petites sœurs également installées en Californie à San-Diego et Saint-Rosa, mais qui s'intéressent plus particulièrement aux Latino-Américains, plus nombreux dans le sud de l'Etat. Ces radios de ce type, il en existe une bonne vingtaine aux Etats-Unis, qui toutes fonctionnent sur le modèle de K.P.O.O. Également mais non sans problèmes, elles créent un nouveau type de rapport entre les auditeurs et les médias.

MICHELLE FITOUSSI.

Les débuts furent difficiles. Le matériel était réduit et K.P.O.O. ne comptait aucun technicien compétent. Un soir, un auditeur expérimenté par le bruit qui brouillait continuellement l'écoute téléphonique pour proposer des services de maintenance du son, et si quelqu'un peut venir me chercher, la pourrait éliminer ces parasites. L'auditeur inscrite est devenu, depuis, l'ingénieur du son de la station.

Dans la stricte légalité

Il y a des émissions pour les chômeurs, dans le nombre va en s'accroissant dans la ville, pour les prisonniers, pour les Noirs, en fait, pour chaque catégorie déterminée de la population marginale de la ville. Mais K.P.O.O. est également réservée une large part des émissions aux communautés ethniques, dans les nouvelles et dans la musique.

K.P.O.O. s'intéresse aussi, pour ne pas dire surtout, à la politique. Ses membres mènent d'actives campagnes en faveur de la liberté des prisonniers politiques et participent, par le biais

RADIO-TELEVISION

Jeu 16 février

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Émissions régionales ; 13 h. 50. Objectif santé ; 16 h. 15. Pour les jeunes ; Spécial vacances (à 17 h. 25) ; Les infinis ; 18 h. À la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton ; Le passager ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 15. Monsieur neige ; 19 h. 45. Émission réservée aux formations politiques ; L'opposition (le parti communiste) ; 20 h. 30. Feuilleton : La filière ; 21 h. 30. Spécial législatives ; 22 h. 30. Allons au cinéma.

18 h. 25. Isabelle et ses amis ; 19 h. 40. C'est la vie ; 19 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h. 30. FILM : LA FLUTE ENCHANTEE, d'I. Bergman (1974), av. J. Kostinger, I. Urrila, H. Hagemann, R. Erikson, U. Gold, B. Nordin (v. o. sous-titré).
Opéra de Mozart représenté dans un théâtre sudiste, reconstitué en studio, avec les décors du dix-huitième siècle.
22 h. 40. Série documentaire : Légendes (Les bogies de Tredreacq, prod. P. Dumayet, P. Alfonsi et P. Pesnot, réal. H. Baslé).

CHAINE II : A 2
13 h. 25. Un métier entre vos mains ; 13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3. Aujourd'hui, madame ; 15 h. Série française : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 16 h. 30. Aujourd'hui, madame ; 17 h. 55. Fenêtre sur : Mirrissa ; 18 h. 25. Isabelle et ses amis ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h. 30. Feuilleton : Les Epyllétiens ; 21 h. 30. Émission littéraire : Apostrophes de B. Pivot (Histoires d'enfance).

CHAINE III : FR 3
18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Émissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; Le Centre national des indépendants ; 20 h. Les jeux ; 20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : CEUX DE CORDURA de R. Rossen (1959), avec G. Cooper, R. Hayward, V. Heffin, T. Hunter, R. Conte (rediffusion).
En 1816, pendant la guerre opposant le Mexique aux États-Unis, un officier améri-

Vendredi 17 février

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Émissions régionales ; 14 h. 25. Émission du C.N.D.P. : Cousins Cousins ; 15 h. 55. FILM : LES ENQUÊTEURS, de R.-J. Quignot (1968), avec F. Blanche, M. Mercadier, Gabrielle M. Serrault, M. Galabru.
Un petit bourgeois parisien veut passer une fin de semaine tranquille à la campagne. Toutes sortes d'"enquêtes" viennent le gêner.
18 h. 15. Pour les jeunes : Spécial vacances ; 18 h. 55. À la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton : La Passagère ; 19 h. 15. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Eh bien raconte ; 20 h. 30. Sports premiers : Les Jeunes Filles, d'après H. de Montherlant, adaptation L. Fauvel, réal. L. Isidore (première partie) ; Un drôle de monsieur ; 20 h. 55. Les deux femmes ; 21 h. 30. Concert : « Un requiem allemand » (Brahms), par l'Orchestre et les Chœurs de Paris, M. Marschall, H. Prey ; direct. D. Barenboim ; Livre nos « Écouter-VOIR ».

CHAINE II : A 2
13 h. 15. Un métier entre vos mains ; 13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3. Aujourd'hui, madame ; 15 h. Série française : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 16 h. 30. Aujourd'hui, madame ; 17 h. 55. Fenêtre sur : Mirrissa ; 18 h. 25. Isabelle et ses amis ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h. 30. Feuilleton : Les Epyllétiens ; 21 h. 30. Émission littéraire : Apostrophes de B. Pivot (Histoires d'enfance).

CHAINE III : FR 3
19 h. 45. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Émissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; Le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h. Les jeux ; 20 h. 30. Série documentaire : La qualité de l'avenir (septième partie) ; Le plus précieux des biens, d'E. Lepuy et F. Guillaume, réal. Ph. Kohly.
Une nouvelle science est en train de naître : la toxicologie, qui étudie les effets de la pollution sur les organismes et sur l'homme. Devons-nous remettre en cause notre alimentation, notre santé mentale est-elle en danger ?
21 h. 30. Série documentaire : Les maîtres d'œuvre (L'histoire de la forçer), de J. Lallier et M. Tosello.

CHAINE I : TF 1
11 h. 15. Émission du C.N.D.P. : Initiation au russe ; 12 h. Philatélie Club ; 12 h. 30. Cuisine légère ; 12 h. 45. Jeunes pratique ; La petite maison dans la prairie ; 17 h. 30. Miroir 2000 ; 14 h. 55. Rubry ; France-Triade (Journal des Cinq Nations au Parc des princes) ; 18 h. 5. Trente millions d'amis ; 18 h. 40. Magazine auto-moto ; 19 h. 15. 514 minutes pour vous défendre ; 19 h. 45. Eh bien raconte ; 20 h. 30. Variétés ; Des maricands ; 21 h. 30. Série : La légende des chevaliers aux 108 étages ; 22 h. 1. Téléfoot.

Samedi 18 février

CHAINE I : TF 1
11 h. 15. Émission du C.N.D.P. : Initiation au russe ; 12 h. Philatélie Club ; 12 h. 30. Cuisine légère ; 12 h. 45. Jeunes pratique ; La petite maison dans la prairie ; 17 h. 30. Miroir 2000 ; 14 h. 55. Rubry ; France-Triade (Journal des Cinq Nations au Parc des princes) ; 18 h. 5. Trente millions d'amis ; 18 h. 40. Magazine auto-moto ; 19 h. 15. 514 minutes pour vous défendre ; 19 h. 45. Eh bien raconte ; 20 h. 30. Variétés ; Des maricands ; 21 h. 30. Série : La légende des chevaliers aux 108 étages ; 22 h. 1. Téléfoot.

CHAINE II : A 2
11 h. 25. Un métier entre vos mains ; 11 h. 45. Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h. Formation continue ; 12 h. 30. Magazine Samedi et demi ; 13 h. 35. Loto-chansons (reprise à 10 h.) ; 17 h. 30. Les hommes et les femmes ; 18 h. La course autour du monde ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h. Les jeux ; 20 h. 30. FILM : LA HORSE de P. Grenier-Deterre (1969), avec J. Gabin, E. Hirt, A. Weber, Ch. Barbier, D. Ajoest, M. Barbey, M. Porel (rediffusion).
Un riche fermier normand découvre que son petit-fils est compromis dans un trafic de drogues. Il rend compte à la justice et se voit contraint de quitter son pays.

CHAINE III : FR 3
19 h. 45. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Émissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; Le Mouvement des radicaux de gauche ; 20 h. Les jeux ; 20 h. 30. Série documentaire : La qualité de l'avenir (septième partie) ; Le plus précieux des biens, d'E. Lepuy et F. Guillaume, réal. Ph. Kohly.
Une nouvelle science est en train de naître : la toxicologie, qui étudie les effets de la pollution sur les organismes et sur l'homme. Devons-nous remettre en cause notre alimentation, notre santé mentale est-elle en danger ?
21 h. 30. Série documentaire : Les maîtres d'œuvre (L'histoire de la forçer), de J. Lallier et M. Tosello.

CHAINE I : TF 1
9 h. 15. Émissions religieuses et philosophiques ; 12 h. Les questions du spectateur ; 12 h. 30. Bon appétit ; 18 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 10. Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30. Feuilleton français : Paul et Virginie (rediffusion) ; 16 h. Héroïc ; 16 h. 5. Série américaine : L'île perdue ; 18 h. 35. Sports premiers ; 17 h. 30. Téléfilm américain : Un grand-père à louer, de J. Lemmon, avec W. Matthau, D. Winter et F. Farr.
Le vieux Ketch ne sera-t-il qu'un petit mort dans la famille de son fils ? Il décide de partir pour l'île mais sa belle-fille ne veut pas qu'il parte en tant qu'homme habillé. Une « chronique de vie » à l'antenne.

Dimanche 19 février

CHAINE I : TF 1
9 h. 15. Émissions religieuses et philosophiques ; 12 h. Les questions du spectateur ; 12 h. 30. Bon appétit ; 18 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 10. Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30. Feuilleton français : Paul et Virginie (rediffusion) ; 16 h. Héroïc ; 16 h. 5. Série américaine : L'île perdue ; 18 h. 35. Sports premiers ; 17 h. 30. Téléfilm américain : Un grand-père à louer, de J. Lemmon, avec W. Matthau, D. Winter et F. Farr.
Le vieux Ketch ne sera-t-il qu'un petit mort dans la famille de son fils ? Il décide de partir pour l'île mais sa belle-fille ne veut pas qu'il parte en tant qu'homme habillé. Une « chronique de vie » à l'antenne.

CHAINE II : A 2
10 h. 15. Formation continue ; Cousins, consines ; à 10 h. 30. A propos... l'artisan, le plaisir de créer ; à 11 h. Réflexion faite ; 12 h. Bon dimanche ; 12 h. 5. Bine Jeanis ; 13 h. 25. Grand album ; 14 h. 5. Dessin animé ; 14 h. 35. Série américaine : L'île perdue ; 16 h. Héroïc et variétés de province ; 18 h. 30. Muppet show ; 17 h. 25. Monsieur cinéma ; 18 h. 15. Petit théâtre du dimanche ; 19 h. 5. Stade 2 ; 20 h. 30. Variétés : Musique and music (spécial Sylvie Vartan) ; 21 h. 40. Documentaire : Les mille et une visions de Dali, de B. Deronne et R. Descharmes, réal. A. Ferrat.
Livre nos « Écouter-VOIR ».

CHAINE III : FR 3
10 h. 15. Formation continue ; Cousins, consines ; à 10 h. 30. A propos... l'artisan, le plaisir de créer ; à 11 h. Réflexion faite ; 12 h. Bon dimanche ; 12 h. 5. Bine Jeanis ; 13 h. 25. Grand album ; 14 h. 5. Dessin animé ; 14 h. 35. Série américaine : L'île perdue ; 16 h. Héroïc et variétés de province ; 18 h. 30. Muppet show ; 17 h. 25. Monsieur cinéma ; 18 h. 15. Petit théâtre du dimanche ; 19 h. 5. Stade 2 ; 20 h. 30. Variétés : Musique and music (spécial Sylvie Vartan) ; 21 h. 40. Documentaire : Les mille et une visions de Dali, de B. Deronne et R. Descharmes, réal. A. Ferrat.
Livre nos « Écouter-VOIR ».

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Émissions régionales ; 13 h. 50. Objectif santé ; 16 h. 15. Pour les jeunes ; Spécial vacances (à 17 h. 25) ; Les infinis ; 18 h. À la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton ; Le passager ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 15. Monsieur neige ; 19 h. 45. Émission réservée aux formations politiques ; L'opposition (le parti communiste) ; 20 h. 30. Feuilleton : La filière ; 21 h. 30. Spécial législatives ; 22 h. 30. Allons au cinéma.

Lundi 20 février

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Émissions régionales ; 13 h. 50. Objectif santé ; 16 h. 15. Pour les jeunes ; Spécial vacances (à 17 h. 25) ; Les infinis ; 18 h. À la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton ; Le passager ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 15. Monsieur neige ; 19 h. 45. Émission réservée aux formations politiques ; L'opposition (le parti communiste) ; 20 h. 30. Feuilleton : La filière ; 21 h. 30. Spécial législatives ; 22 h. 30. Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2
13 h. 25. Un métier entre vos mains ; 13 h. 35. Magazine régional ; 13 h. 50. Feuilleton : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 14 h. 3. Aujourd'hui, madame ; 15 h. Série française : Le dessous du ciel (rediffusion) ; 16 h. 30. Aujourd'hui, madame ; 17 h. 55. Fenêtre sur : Mirrissa ; 18 h. 25. Isabelle et ses amis ; 18 h. 40. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h. 30. Feuilleton : Les Epyllétiens ; 21 h. 30. Émission littéraire : Apostrophes de B. Pivot (Histoires d'enfance).

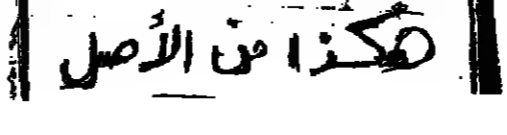
CHAINE III : FR 3
18 h. 35. Pour les jeunes ; 19 h. 5. Émissions régionales ; 19 h. 40. Tribune libre ; Le Centre national des indépendants ; 20 h. Les jeux ; 20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : CEUX DE CORDURA de R. Rossen (1959), avec G. Cooper, R. Hayward, V. Heffin, T. Hunter, R. Conte (rediffusion).
En 1816, pendant la guerre opposant le Mexique aux États-Unis, un officier améri-

CHAINE I : TF 1
12 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Émissions régionales ; 13 h. 50. Objectif santé ; 16 h. 15. Pour les jeunes ; Spécial vacances (à 17 h. 25) ; Les infinis ; 18 h. À la bonne heure ; 18 h. 25. Pour les petits ; 18 h. 30. L'île aux enfants ; 18 h. 55. Feuilleton ; Le passager ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 15. Monsieur neige ; 19 h. 45. Émission réservée aux formations politiques ; L'opposition (le parti communiste) ; 20 h. 30. Feuilleton : La filière ; 21 h. 30. Spécial législatives ; 22 h. 30. Allons au cinéma.

MÉMOIRE PROVENÇALE

(Suite de la page 11.)
De la même manière, nous procéderons à l'inventaire de tout ce que la région possède en archives. Notre vocation sera donc de prendre en charge l'ensemble de ces fonds d'archives, avec pour mission d'en assurer le regroupement (ils sont souvent dispersés et inaccessibles), la conservation et la sauvegarde, de créer un instrument de recherche documentaire de type semi-informatisé, comme l'est celui de l'INA à Paris. Enfin, notre fonction sera d'assurer l'ouverture à la consultation et à la communication publiques, sous forme de visionnage individuel, projections de groupe et ethniques installées en Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Enfin - idée chère à M. Pierre Emmanuel, président de l'INA - elle disposera d'un fonds de dramatiques T.V. concernant la région ou sélectionnées pour leur valeur artistique. De plus, elle donnera la possibilité de constituer une mise en dépôt légal des œuvres et accueilles les dépôts volontaires. Le budget primitif de fonctionnement est constitué d'une subvention de 360 000 F de la part du Conseil régional, et d'une somme égale allouée par l'INA.

JEAN CONTRUCCI
(1) Monde rural, enfance, conditions féminines, etc.



Vertical advertisement on the right side of the page, including 'LE MONDE', 'BRICHE', and 'un refuge pour'.

SOCIÉTÉ

LA BRICHE

Un refuge pour femmes meurtries

(Suite de la page 9.)

Ce ne sont pas uniquement des femmes de la misère dont nous accueillons les effets...

Jean moult, une « antiquité » puis- qu'elle est là depuis un an alors que la durée moyenne des séjours est de quatre mois...

handicap pour celles qui travaillent, doivent se lever à 5 heures du matin pour prendre le train...

Melina, née de père marocain, a deux ans. Il y a trois ans, elle venait avec son père, un Mellan...

Aujourd'hui, trente-cinq femmes sont hébergées dans le centre, et cinquante enfants. On a compté, l'an dernier, deux cent cinquante passages...

Certains trouvent l'adresse. Dieu sait comment : « Un jour, raconte M. Tricot, j'ai vu débarquer dans mon bureau un Algérien...

La vie collective

Elles recherchent le conjoint, dit M. Tricot, quelquefois avec qui elles tombent sur un gosse...

Les enfants aussi...

La Briche ne vit pas tous les jours de seils éternels. Pour toutes celles qui ont des enfants...

Les enfants aussi...

La Briche ne vit pas tous les jours de seils éternels. Pour toutes celles qui ont des enfants...

Vers l'âge adulte

Chaque une aussi la possibilité de s'exprimer librement de ses problèmes une conseillère conjugale...

La vie du langage

La voix du français

DANS la présente campagne électorale, les problèmes de la « francophonie » n'ont ni bonne ni mauvaise presse...

ARGOT

Les mots à dire et à ne pas dire

L'INSTITUTRICE (l'oldies dire « la vieille institutrice ») qui m'apprend le français avec le syllabaire Langlois...

Emancipé et aliéné

A part le français et le latinisme économique des « technocrates » — télé, pub, fac, ciné, manif, sermo, maths, rétro, blo et leurs avatars...

Le droit à la différence

Plus intuitive (et inclusive) que systématique, la démonstration de l'auteur nous paraît fondée. La vigoureuse avec laquelle le droit à la différence est revendiqué...

PORTRAIT

La croisade d'un numismate

A U n° 38 de la rue de Richelieu, deux plaques accolées à la droite du portail : « Syndicat des citoyens » et « Bernard Poindessault, expert numismate »...

déclare hostile à la « démocratie libérale avancée » de M. Valéry Giscard d'Estaing et dénonce le « complot communiste pour la conquête du pouvoir »...

Le droit à la différence

Plus intuitive (et inclusive) que systématique, la démonstration de l'auteur nous paraît fondée. La vigoureuse avec laquelle le droit à la différence est revendiqué...

Le droit à la différence

Plus intuitive (et inclusive) que systématique, la démonstration de l'auteur nous paraît fondée. La vigoureuse avec laquelle le droit à la différence est revendiqué...

Le français langue en et de contact

Peut-être est-ce précisément de ce contact que les productions culturelles en français hors de France tirent le meilleur de leur personnalité ?

Le droit à la différence

Plus intuitive (et inclusive) que systématique, la démonstration de l'auteur nous paraît fondée. La vigoureuse avec laquelle le droit à la différence est revendiqué...

Le droit à la différence

Plus intuitive (et inclusive) que systématique, la démonstration de l'auteur nous paraît fondée. La vigoureuse avec laquelle le droit à la différence est revendiqué...

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Calendrier du rock. The Jam, au Stadium, le 14 février, à 20 h. ; Chic's Corus et Herbie Hancock, le 17 février, au pavillon de Paris ; Emory & Silas, le 18 février, au Théâtre Mogador ; Tom Waits, le 25 février, au Bus Palladium, à 19 h. 30 ; Tange-rine Dream, le 26 février, à Nancy (Parc des expositions) ; le 27, à Reims (Opéra), le 28, à Rouen (Parc des expositions), le 1er mars, à Nantes (Palais de la Bouffonnerie) ; Moma Liza, le 14 février, à Saint-Dié ; L'Attis Bob Story, le 17 février, aux Antéfix, le 23, à Lille, le 24, à Lens, le 25, à Calais ; Franck Zappa, à Colmar, le 11 février ; Téléphone, le 11, à Beauchamp, le 14, à Nantes, le 16, à Strasbourg, le 22, à Tours, le 23, à Saint-Étienne, le 24, à Grenoble, le 25, à Lyon.

« Interfest 78 » à La Nouvelle-Orléans.

« Interfest 78 », qui aura lieu à La Nouvelle-Orléans, du 22 juillet au 15 août regroupera cette année le Festival de Jazz, la Fête de la cuisine et du vin, le Festival international du cinéma et sept autres grandes manifestations dans la traditionnelle atmosphère d'hospitalité de la Louisiane. Des concerts rock auront lieu au Superdome, un stade qui peut contenir quatre-vingt mille spectateurs, et un parc de 4 hectares, dédié à la mémoire de Louis Armstrong, sera inauguré en plein cœur de la ville. Les Bayou Stompers, qui jouent du dixieland mais aussi du blues et du soul, sont venus spécialement à Paris pour annoncer « Interfest 78 ». Ils se produisent les 11, 13 et 14 février, à 23 heures, à l'Hôtel Méridien.

CARNET

Flançoilles. Marlene VAN BENTHEM et Édouard BOSGÈTIER ont leurs fiançoilles le 11 mars.

Décès. — On nous prie de rappeler que l'inhumation de Francis BOCCARA, maître-assistant associé au département de mathématiques de la Sorbonne, a eu lieu le 13 janvier 1978 à Paris.

se fera le mercredi 15 février, à 11 heures, au cimetière de Montmartre-Saint-Ours (Sessonne).

Coût avisé pour de faire-part. — M. Guy Hattu, son épouse, Mlle Dominique Amouroux-Hattu, M. et Mme Olivier Amouroux-Hattu, Mlle Chantal Hattu, M. Jean-Pascal Hattu, ses enfants, Les familles Hattu, Marchand, Maugé, Glandas et Bernasconi ont le douleur de faire part de la mort de M. GUY HATTU, survenue le jeudi 9 février 1978.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 février, à 9 h. 30, en l'église Saint-Séverin à Paris (5^e), (Parking Notre-Dame).

L'inhumation aura lieu vers 11 h. au cimetière de Bures-Morainvilliers (Yvelines).

21 fleurs ni couronnes. 4, rue Saqui, Paris (8^e).

— Mme Philippe Ziskind, son épouse, Mmes Paulette Ziskind, sa mère, Florence et Daniel, ses enfants, M. et Mme Pierre-Bloch et leurs enfants, M. et Mme Bernard Gorny et leurs enfants, Et les familles Ziskind et Pierre-Bloch ont le douleur de faire part du décès accidentel de Philippe ZISKIND le 8 février 1978.

L'inhumation se déroulera au cimetière de Bagneux dans la plus stricte intimité. Cette annonce tient lieu de faire-part.

34, rue Perrenot, 93 Neully, 38, rue Piat, 93 Neully.

Avis de messe. — Messe pour Stéphane GARDET à Saint-Nicolas-Hors-les-Murs, le mardi 15 février, à 19 heures, 15, rue des Bernardins, Paris (8^e).

Visites et conférences. LUNDI 13 FÉVRIER VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., 18 bis, rue Saint-Louis-en-l'Île, Mme Chapuis ; à 19 h., rue des Bernardins, Paris (8^e).

Jazz

LES SURPRISES DU TOTEM

Le pot-au-feu de Bernard Lubat

Après le Taboo, le Totem. La filiation est dans le jeu des mots, mais le climat, comme l'imagination, a changé. Nous ne sommes plus en cave, et dans l'encadrement de l'intelligence. Le bar s'ouvre, par les bords vitrés, sur deux autres espaces de loisir, piscine et hall des billards, où, dans la lumière immense, la même verte domine, accrochant le regard : celui de l'eau et du chap des tables sur lesquelles, silencieusement, coulent les boules d'ivoire.

Ce décor compte, évidemment. Le jazz échappe ici à la claustration et s'installe dans la vie nocturne d'un quartier ordinaire. Avec Lubat, il ne se contente pas d'être un son qui passe entre la scène et la salle, tandis que sont associés l'acte insolite et l'acte banal, le geste esthétique essayant de rejoindre celui de la préoccupation quotidienne. L'amour — car il y en a beaucoup en ce spectacle où l'on rit souvent — nait de cette réconciliation stérile, manifeste comme un souhait, et provisoirement considérée comme impossible, sans dans le simulacre.

An début, Lubat travaille. Il fait le pot-au-feu. Les légumes restent dans la marmite. La musique va venir. Avec la sazna que manipule adroitement Philippe Maché, et avec les instruments que Lubat lui-même traite, dans la fiction, comme poivriers et salières, boîtes d'arômes et garnis pour décevoir (soit, en un geste longé, marche et moulin à café, cédéles et glissandi). La musique se mobilise de façon très douce, dans un rythme insistait, alors que commence à fumer le bouillon. L'orchestre s'est formé, avec lenteur, en coulisse, et grandit sur le plateau. Les musiciens (ils sont une vingtaine, il faudrait les citer tous) s'engagent, l'un après l'autre, au gré des premiers participants, pour faire pousser, jusqu'à l'entracte, des buissons

de velléités, ou étranger plutôt, dès qu'une phrase se dessine, l'habitude qui viendrait d'elle. La seconde partie est tout autre, avec plusieurs pièces, dont Lubat a pensé le conducteur. Des cellules, préconçues, sont explorées par des groupes, selon l'ordre fixé des enclenchements, sans autre que soit perturbé la liberté des interventions que des cellules stimulées, en se déplaçant de façon linéaire et décalée, comme dans *Sommation*, ou en tournant autour du discours du soliste, comme c'est le cas en *Gemirage*.

Il est à noter que, s'il était aidé, s'il conduisait un homme assisiel comme celui dont disposent un Kénak, un Globokan, un Kegel, Bernard Lubat ne masquerait pas d'aimer — mieux encore, avec la force qui est la sienne — la musique d'aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que les gens du jazz ont, dans le domaine de l'improvisation (sur lequel Beaubourg propose une réflexion en colloque), nos concrets de siècle d'expérience, l'héritage de plusieurs générations.

Lubat se cache pas que les textes

Hervé Bourde et Mal Waldron

Hervé Bourde, saxophoniste, Bernard Widess, guitariste, et Martin Cottin, batteur ont fait connaissance jeudi sur la scène du bar Totem. Bourde, qui jouait ses propres compositions, appartenait à une génération montante qui, au contact des anciens, a retenu la valeur du métier et du travail. Depuis huit années à travers divers collaborations avec Harry Phillips et Ted Curson, entre autres, il s'est appliqué toujours à progresser ; il est parvenu aujourd'hui à cette maîtrise, cette assurance, cette aisance chez un aussi jeune musicien.

Bien que les artistes de jazz soient rompus à tous les imprévus, le trio a souffert de ce manque de cohésion, en la circonstance bien excusable. Espérons donc avec plaisir dans deux jours prochains les débuts de ce trio et souffrir de cette absence à l'échelle mondiale avec le pianiste Luc Plouffe, initialement prévu ce soir-là. La seconde à partir du concert sera assurée par Mal Waldron, pianiste, arrangeur et compositeur de musiques de film, comme The Cool

World, de Shirley Clarke. Bien qu'ayant côtoyé professionnels, Waldron est un musicien sans origine stylistique déterminée, qui n'a encore engagé, apparemment, aucun courant. Établi en Europe, il a désormais l'accusation de travailler avec des musiciens de tous bords, et montre, grâce à son don d'adaptation aux diverses traditions, une grande adresse à créer puis à détruire plusieurs ambiances.

Bien qu'un blues solide encadre sa musique, il manifeste une certaine clarté pour un certain éclectisme, très en vogue dans la musique européenne. Parfois calme, parfois heurté, tapinant la dissonance, le jeu de Waldron est très attachant. Sa solitude, sa simplicité, lui valent d'ailleurs à travers le monde un public d'une fidélité exemplaire.

Paul-Etienne RAZOU.

Discographie : 4 solo + Future GER 20 ; One and Two, Prestige 24062, distr. Musicdisc.

Trois débats organisés à la suite de la projection du film de Sidney Sokolov, « Sarah ou le droit à la parole », auront lieu en présence de réalisateurs, les mercredi 15, vendredi 17 et le mardi 21 février, au cinéma La Cité.

Rock

Bon baiser de Bob Welch

Aux États-Unis, un groupe domine depuis un an avec prestige les ventes de 33 tours. Si bien que toute personne ayant participé de près ou de loin à son évolution peut, par le jeu des associations, prétendre à un franc succès. Le groupe se pour nom Floewood Mac. Bob Welch l'a fréquenté.

La carrière de cet Anglais est une suite d'expériences diverses et humbles, souvent peu rayonnantes, pas toujours infaillibles. Avec un groupe de rhythm'n blues composé de Nuir, il a sillonné, au gré des contrats, les provinces françaises, lorsque l'enthousiasme de l'apprentissage compensait des cachets minimes. Il s'est même participé à une formation de jazz sous le soleil de Saint-Tropez, puis au hasard des rencontres qu'en vertu d'une réelle attirance pour ce style de musique.

Puis ce fut l'entrée, comme guitariste-compositeur, au sein de Floewood Mac. Le groupe, qui a connu ses heures de gloire, est à l'époque en pleine mutation. Quelques anciens (laissés à la place) et des nouveaux. Bob Welch acquiesce, du coup, une responsabilité nouvelle. Il ne s'agit plus d'interpréter dans l'ombre les morceaux des autres ou de s'essayer

des aventures sans conséquence mais bien de composer pour un groupe qui jouit de l'attention du grand public. Il lui faut faire preuve de rigueur dans son inspiration.

Prochains concerts du Big Band Lubat, au Totem : les 14 et 21 février, à 21 heures.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La prochaine Ligier de formule 1 : formes nouvelles, nouveau moteur

De notre envoyé spécial

Vichy. — Un squelette de châssis posé à même le sol, quelques redresseurs de place de siège-baquet du pilote, telle se présente, pour l'heure, à Vichy, la nouvelle Ligier de formule 1. La mequet de la voiture, réduite au squelette, est en soufflerie à Paris et, si le secret est encore sa larme, il tombe sous l'œil qu'elle sera une ligne tellement originale qu'on pourra parler de « Jansie vu ». En formule 1, où chaque copie saute le volant, ce n'est pas le moins qu'il inspire, l'indéfini est déjà une référence.

C'est donc dans le dessin de sa coque que la Ligier se distingue de la concurrence. La voiture a été conçue pour offrir la meilleure adhérence possible, d'où une « carrosserie » très enveloppante, avec, en plus, un allongement arrière presque intégral et des roues protégées par des éléments aérodynamiques. Si les essais en soufflerie confirment l'efficacité de l'étude aérodynamique, la construction de la voiture sera rapidement entreprise et Guy Ligier compte qu'elle sera en compétition en juillet pour le Grand Prix de France.

Dans cette perspective de rapide mise en service de sa nouvelle voiture (JS 9), Guy Ligier a cependant un important problème à résoudre : celui du moteur. Depuis sa dernière entrevue, jeudi à Vichy, avec M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra, il se cogne le crâne ; que Matra cesse ses lubrications de moteurs en 1978. Il a donc pris des contacts pour acheter six moteurs Ford-Cosworth, et si le JS 9 est prêt, comme il le souhaite, pour le 15 juillet, il ne lui reste qu'à faire confiance dans son esprit que l'équipe Ligier, qui a commencé la saison avec des moteurs Matra, se terminera avec des Cosworth.

FOOTBALL

LES DIFFICULTÉS DU RED STAR

La sixième chambre civile du tribunal de grande instance de Compiègne (Seine-Saint-Denis) a décidé, jeudi 16 février, et admettent sa décision de liquidation des biens du Red Star Football Club de Saint-Ouen pour cessation de paiement. Si elle confirmait son premier jugement en date du 20 octobre 1977, les sections professionnelle et amateur du club cesseraient immédiatement leurs activités. Le déficit actuel du Red Star s'élève à 5 millions de francs. Son budget prévisionnel pour l'exercice 30 juin 1978 prévoit 2 400 000 F de dépenses. M. Gontier, président du club, pense pouvoir enregistrer au minimum 1 400 000 F de recettes. M. Chevrier, le syndic chargé de la liquidation, craint donc des cautions pour cet éventuel million de déficit supplémentaire. A ce jour, le Red Star a trouvé deux autres de cautions pour un montant total de 450 000 F. M. Gontier espère obtenir d'ici au 15 février les 450 000 F qui lui manquent auprès du Groupement des Industriels de Saint-Ouen.

Jules Romains

Le théâtre de Jules Romains...

« J'en veux pour preuve... »

« J'en veux pour preuve... »

« J'en veux pour preuve... »

« J'en veux pour preuve... »

« J'en veux pour preuve... »

« J'en veux pour preuve... »

« J'en veux pour preuve... »

« J'en veux pour preuve... »

Jules Romains à la Bibliothèque nationale

(Suite de la première page.)

Au tour de Mlle Angremy, commissaire de l'exposition, Mme Maurice de Nansouty, Mlle Noëlle Guilbert, Mme Jacqueline Melot-Sanson se sont partagé les tâches et ont concouru à rétablir une profonde de toutes ces branches, issues d'un tronc commun : l'umanisme.

A en croire un poème postérieur, Jules Romains avait eu une illumination soudaine en remontant le rue d'Ansterdam en soir d'octobre 1908.

La théâtre, le rue en eux-mêmes, chacun un tout réel, vivant, d'une existence globale et de sentiments unanimes... écrit-il six ans plus tard. Première application de ce postulat : le Bourg éternel. Une lettre inédite de 1907 résume ses intentions, détaille son programme et ajoute, ce qui donne un aperçu de toutes les réalisations : « Comme moyen d'expression : le poète, le roman, peut-être le théâtre ».

Le professeur de philosophie, ancien normalien, n'oublie pas qu'il est aussi licencié en sciences. En 1916, il se livre (ses fiches d'expériences en font foi) à des recherches sur le vison extra-rétinienne et le casu parolique. Leurs résultats paraîtront sous son vrai nom de Louis Farigouis. Et ce n'est pas un canular.

Tandis que s'ouvre l'ère du drame-tourge triomphant, il fait, parallèlement, une première incursion dans le roman, avec le triangle Psyché. Le premier volume, Lucienne, manqué, en 1922, le Goncourt d'une voix. En compensation, elle lui vaut les éloges nuancés de Paul Morand, Roger Martin du Gard, Marcel Proust. Une lettre de Jules Supervisilis félicite l'auteur du Dieu des corps, le second volume : « Loin de salir le roman, votre roman le nettoie et l'exalte ». Les troisième volet, Quand le navire... a fasciné François Porché par l'exp-

partition immatérielle de l'héroïne à son mari.

Le théâtre, toutefois, de 1920 à 1930, étant le devant de la scène. Il permet aux organisateurs de l'exposition d'éblouir le visiteur : une quinzaine de pièces défilent sous ses yeux. On s'arrête aux plus significatives, et d'abord à Cromes-doyre-le-Viel, monté par Jacques Copreau — et amorcé d'une amitié durable entre les deux hommes, puis qu'elle amène Jules Romains à diriger l'école du Vieux-Colombier. C'est une tragédie villageoise et « unanimité », comme l'écrit à Louisa Lare son sœur, qui n'a jamais oublié que les Farigouis sortaient de Saint-Julien-Chapteuil. Elle « se pose dans de hautes vallées des Cévennes, c'est-à-dire dans un milieu âpre et primitif ». Pur chef-d'œuvre, à notre avis, peut-être le chef-d'œuvre de Jules Romains, Cromes-doyre fut un tour...

Jouvet, pour Jules Romains, récoltera les lauriers. Avec M. le Troubadec esal par la débâche, puis avec Knock ou le triomphe de la médecine. La création et le succès de cette satire est évoquée par une documentation d'une richesse folle, à laquelle il faut joindre le maquette du premier acte (le route qui conduit à Saint-Maurier) construite sur les plans originaux de Jouvet par Michel Brunet, responsable, au demeurant, de la présentation et de la décoration d'un ensemble comportant huit cent cinquante numéros.

Une quinzaine de pièces... Il faut en distraire encore Voipone, d'après Ben Jonson, écrit en collaboration avec Stefan Zweig. Charles Dullin le mit en scène et incarne le personnage principal.

Car tous les membres du « cartel » ont tour à tour travaillé pour et avec Jules Romains.

Reste le cinéma. Il s'y était intéressé de bonne heure. Blaise Cendrars, par exemple, lui avait demandé un scénario par une lettre de 1916, et il en bâtit un sur Donagoo-Tanku. Un autre, l'Image, a été réalisé par Jacques Feyder. Et il fit celui de Knock, bien sûr. Voipone a eu moins de chance. Tourné par Jacques de Baroncelli, il est demeuré inachevé, toute d'argent. Il en reste au moins ici deux photos.

Résumé. C'est au roman maintenant que Jules Romains va demander de faire une immense « synthèse unanimité ». Immense par ses dimensions : les Hommes de bonne volonté emplissent vingt-sept tomes de leur foule grouillante. Unanimité dans sa réalisation, idéologie le plan de travail, étalé sur une double feuille grand format, distribue protagonistes et thèmes par groupes — on pourrait dire par constellations — de bulles s'imbriquant les une dans les autres. L'exécution est préparée par des dossiers scrupuleusement constitués. Si les Hommes de bonne volonté sont en effet une œuvre d'immagination, ils ne prétendent pas moins reconstruire une vision historique fidèle. On verra quelques-uns des « modèles » choisis dans toutes les couches de la société : hommes politiques et hommes d'Eglise, chefs militaires, écrivains (Paul Valéry, par exemple), artistes (Orfégal, c'est un peu) Picasso.

Ce qui a permis d'exposer deux tomes de sa dernière, Portrait de jeune fille et Nature morte au violon et au verre de Bass, tous deux de 1914, quand l'écrivain et le peintre se rencontrèrent (prêt du Centre Pompidou), ainsi qu'un des meilleurs Matisse, le Fantôme ouvert (donation George Basson, datant de 1915, début d'une amitié...).

Françoise, c'est Lise, son grand amour.

Pour Juliette, Jules Romains s'est souvenu de Landru, qu'il avait bien connu. N'était-il pas son gars-garç ? L'auteur avait conservé de lui une lettre concernant une jante de mauvaise qualité, rédigée, et calligraphiée, avec le même conscience « professionnelle » que le sire de Gambais mettait à escamoter ses fiancées.

RUFUS HALLER

du 7 au 12/2 du 19/2 au 16/3
du 21 au 26/2 du 27/2 au 6/3
du 7 au 12/3 du 13/3 au 18/3

en alternance
1 semaine sur 2

PALAIS des ARTS

325 rue St-Martin Paris 3e
276.04.66
272.62.98

TEP

J.-P. SARTRE
NEKRASSOV

Mise en scène Georges WERLER
7 février - 25 mars

petit TEP

M. VINAVER
THEATRE
DE CHAMBRE

Mise en scène Jacques LASSALLE
14 février - 18 mars

17, rue Malte-Brun, Paris 20^e, métro Gambetta
TÉL. : 636.79.09.

MARIGNAN vs ST-GERMAIN STUDIO vs GAUMONT RIVE GAUCHE vs IMPERIAL PATHE vs LES NATIONS vs GAUMONT CONVENTION vs

Cacoyannis a fait le plus beau film que j'aie jamais vu.
Eugène IONESCO

UN FILM DE MICHAEL CACOYANNIS

IPHIGENIE

IRENE PAPAS
COSTA KAZANOS - COSTA CARRAS

TITIANA PAPAMICHOIU
MICHAEL CACOYANNIS DANIELA MORGHE D'EURIPIDE

MARQUE DE MARKS THEODOORAKIS - ECRIIT ET REALISE PAR MICHAEL CACOYANNIS DANIELA MORGHE D'EURIPIDE
UNE PRODUCTION GREEK FILM CENTRE - DISTRIBUEE PAR LES ARTISTES ASSOCIES

BALZAC-ÉLYSÉES - PARAMOUNT-MARIVAUX

"Commence dans la cocasserie insolite... Se développe en comédie italienne pour se terminer dans la folie à la Ionesco"

MICHEL GRISOLIA - N-OBSERVATEUR

on peut le dire sans se fâcher!

C'est alors la captivante aventure de l'abbaye de Créteil, phalanstère des écrivains s'imprimant-eux-mêmes, école poétique trop négligée dans les manuels. Jules Romains n'en fait pas un statutairement parlé, comme les amis Charles Villiers, Georges Duhamel ou Berthelot, Georges de Selys Longchamps, Paul Fort, font écho à l'indémodable succès du recueil. Et il dépasse le cercle de Créteil, qui leur attire l'amitié de Guillaume Apollinaire et de Max Jacob. Celui-ci lui donne des nouvelles de Picasso et trace cette dédicace en tête de la Côte : « Tes ongles sont si brillants qu'ils reflètent le ciel. Jules Romains rêve d'une fusion des jeunes mouvements poétiques. Pas de paroles, il restera le chef, et le seul membre de l'école unanimité ».

Unanimité, pathétiquement, cont Mort de quelqu'un, Puissances de Paris, dont les rues et les pièces se comportent en êtres vivants. Unanimité, grotesquement, les Copains, transposition d'une équipée en Au-

- S.C.C. EMBUTAGE VO • REX VF
- ARMAND MOYER VF • UGC BOEUF VF
- PARAMOUNT MARLLOT VF
- PARAMOUNT MONTPARNASSE VF
- UNIVERSAL VF • PARAMOUNT GALAXIE VF
- UNIVERSAL VF • UGC BARRÉ DE LYON VF
- UNIVERSAL CYRUS • ARGENTÉRIE Gamma
- AUDIMAT Farinor • CRETEL Artel
- ARTIN Carrefour • ORLY Paramount
- BOSSNY Artel

le film le plus bouriffant depuiserson Wells

MICHEL PERE LE MATIN

UN FILM DE JOHN BOORMAN
EXORCISTE II
HERETIQUE

Distribué par Warner Columbia Film

Expositions Sucre, sacré

Le Musée des arts décoratifs est rempli de sculptures et d'architectures gourmandes, montées avant d'être mangées. Dernière les vitrines s'évalent mangées. Dernière les vitrines s'évalent mangées. Dernière les vitrines s'évalent mangées.

Non plaisir sont des as du sucre filé, de l'anglicisme et du beignot. Ils imitent tout à la perfection : plumage d'un volatile, peau écaillée d'un fruit trop mûr gonflé de soleil, pétales d'une rose, porphyre.

En guise d'invention, l'imitation est ici érudite d'habileté. De ce point de vue, l'art des pâtisseries a accompagné l'art tout court. Une série de tableaux à la crème « pain » au cornet, en fait l'histoire de la pâtisserie française, de Cézanne, les Déesselettes d'Avignon, Picasso, le « dripping » au chocolat noir et blanc de Pollock, l'absorption de Dewasne et la signature linéaire de Trénois... Une peinture, le regard ne l'use pas. Mais ici, les chefs-d'œuvre, en principe, se mangent.

Qui oserait entamer la cathédrale d'Amiens ? Il est comestible, ce grand d'architecte gourmand en perspective d'architecte. Hubert Lahm, tige et en sucre épuré. Chez lui, le sucre est le cœur des yeux. Ce quinquagenaire a mis quatre ans à transporter 80 kilos de sucre en une hallucinante reproduction au 1/80^e du monument. La légende lui prête une exigence maniaque de la précision. Il en a relevé lui-même les corps pour reconstruire en architecture, et en sculpture (et en doucours), les croisés d'ogives, les voûtes et les arcs-boutants, les rosaces, les gargouilles et les châteaux.

L'art contemporain récrute à aussi sa période gracieuse : paysage comestible, de Dorothée Selz, décor au cornet de couleurs vives, qui fait le pont entre l'art pâtisseries mexicain et sicilien ; offrandes de Lindner, Dieter Rot, Hains, Spoori, César et bien d'autres sculptés : ceux que l'art d'avant-garde finiront bien par se manger.

JACQUES MICHEL

* Le Sucre d'art au Musée des arts décoratifs, 108, rue de Rivoli.

théâtre de 793.63.12

gennevilliers

maximilien robespiere

11 au 26 février

direction du travail : bernard seba

Chaque jour, à la sortie du lycée, elle va chercher son "amant de poche"

Lundi 16 h 30
elle l'aime un peu

Mardi 16 h 30
beaucoup

Judi 16 h 30
passionnément

Vendredi 16 h 30
à la folie

c'est son "amant de poche".

FINANCIERE LES DES CHANGES sur le franc

Table of exchange rates for various currencies against the French franc, including the US dollar, British pound, and Japanese yen.

Valeurs à revenu fixe

Text discussing fixed income values, mentioning the impact of interest rate changes and market conditions.

Table listing various fixed income securities and their corresponding values.

Banques, assurances, sociétés

Text discussing banks, insurance companies, and other financial institutions, focusing on their performance and investments.

Table listing various banks, insurance companies, and other financial institutions with their respective values.

Bourse de Paris

Une bouffée d'oxygène

Main article text discussing the Paris stock market, mentioning a 'breath of oxygen' and the impact of market movements.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Table listing various mining, rubber, and overseas market values.

Métallurgie, constructions

Table listing various metallurgy and construction market values.

18 fév. D.I.F.

Table of market data for February 18th, including various indices and values.

19 fév. D.I.F.

Table of market data for February 19th, including various indices and values.

10 fév. D.I.F.

Table of market data for February 10th, including various indices and values.

11 fév. D.I.F.

Table of market data for February 11th, including various indices and values.

10 fév. D.I.F.

Table of market data for February 10th, including various indices and values.

11 fév. D.I.F.

Table of market data for February 11th, including various indices and values.

10 fév. D.I.F.

Table of market data for February 10th, including various indices and values.

11 fév. D.I.F.

Table of market data for February 11th, including various indices and values.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Text discussing the New York stock market, mentioning a rebound and market activity.

Table listing various New York market values and indices.

FRANCFORT

Text discussing the Frankfurt stock market, mentioning market trends and values.

Table listing various Frankfurt market values and indices.

TOKYO

Text discussing the Tokyo stock market, mentioning market trends and values.

Table listing various Tokyo market values and indices.

LONDRES

Text discussing the London stock market, mentioning market trends and values.

Table listing various London market values and indices.

Alimentation

Text discussing the food market, mentioning price changes and market activity.

Table listing various food market values and indices.

Produits chimiques

Text discussing the chemical products market, mentioning price changes and market activity.

Table listing various chemical products market values and indices.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes in francs for various market segments.

INDICES QUOTIDIENS I.N.S.E.R.

Table showing daily indices from I.N.S.E.R. for various market segments.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Table showing exchange agent company data and indices.

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES

Text discussing the prices of major raw material markets.

Table listing various raw material market values and prices.

INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Text discussing the weekly indices of the Paris stock market.

Table listing various weekly indices of the Paris stock market.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Text discussing the free market for gold.

Table listing various free market gold values and prices.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME

Table listing the most actively traded values on the market.

Le Monde

AU COURS DU MEETING DU R.P.R.

M. Debré propose l'instauration d'un « vote familial »

Dès l'ouverture, samedi matin 11 février, à 10 heures, d'un grand rassemblement pour la République, organisé par le R.P.R., soixante mille personnes au moins se pressaient déjà dans la vaste halle de la porte de Pantin. L'affluence était plus importante que lors de la fondation du nouveau mouvement gaulliste par M. Jacques Chirac, le 5 décembre 1976, à la porte de Versailles. Sous le grand bâtiment métallique de même style que les anciennes halles de Baltard, d'innombrables drapeaux

tricolores avaient été accrochés. Le podium sur lequel devaient prendre place tous les candidats investis par le R.P.R. était surmonté d'immenses représentations du bonnet phrygien frappé de la croix de Lorraine et de la Marseillaise de Rude. Dans la foule, des banderoles et des cartons signalaient la présence de nombreuses délégations de province. Sur l'estrade, M. Jacques Chirac et les dirigeants du R.P.R. avaient conservé leur manteau et leur écharpe, tant le froid était vif.

La séance a commencé par une série d'interventions d'orateurs représentant les régions. M. Michel Debré, interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements particulièrement chaleureux, a lancé à ses « amis, compagnons, militants » une sorte d'appel à la mobilisation, un ordre de bataille. A sept reprises, dès les premières phrases de son discours, il a, en effet, employé ce mot de bataille. Il a ajouté : « Nous ne sommes faits ni pour les intrigues, ni pour les combinaisons, encore moins pour les renoncements. (...) Nous sommes pour le respect fondamental de la patrie française. Il n'y a de changement qui vaille que celui qui renforce la France. Ce langage, nous le tenons à nos adversaires avec d'autant plus de force que notre rôle, dans la coalition majoritaire dans nous occupons le succès, doit être déterminant. Ne nous laissons pas diviser, ni simplement entraînés par des querelles de détail. (...) Laissez par les grandes phrases entrecoupées de petites phrases fatiguées des idéologies entrelardées de poudre aux yeux, électeurs et électrices attendent une espérance fondée sur le sérieux qui fait la noblesse de la politique. »

La lettre de la Nation

TOUS A PANTIN!

NOUS ON VA A PANTIN!

DANS UN MOIS... 15000 ADHESIONS EN UNE SEMAINE!

J. CHIRAC

M. Michel Debré a expliqué ensuite que « la France doit présentement faire face à de « multiples guerres » : celle du pétrole, celle des monnaies, celle des études commerciales et celle de la natalité ». A ce propos, il a précisé : « Avant dix nouvelles années, les caisses de retraites ne pourront plus payer les pensions de retraite sans que les cotisations des salariés soient augmentées. Sachons limiter le droit à l'avancement aux cas médicaux et sociaux qui justifient l'acte grâce auquel l'interception de la vie. Ne craignons pas d'accorder un droit de vote à toute femme mère de trois à cinq enfants. Accordons le vote familial en donnant aux pères et mères un nombre de bulletins de correspondance au nombre de leurs enfants mineurs, permettant ainsi de faire voter par leurs parents seize millions de jeunes. L'ancien premier ministre a poursuivi : « Demain, nous déterminerons notre conduite, notre participation, notre soutien à un gouvernement en fonction de la volonté et de la capacité de ceux qui nous dirigent à répondre comme il convient à ces impératifs du bien public. »

Comme il le fait depuis trente ans déjà, M. Michel Debré a provoqué l'enthousiasme à chacune de ses affirmations et la foule lui a réservé une vaste ovation. Avant lui, M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., avait exalté « le grand mouvement démocratique et populaire » le nombre, la force et la détermination » du R.P.R. Rappelant l'action de M. Jacques Chirac, il avait déclaré : « Elle a entraîné, rassemblé, mobilisé tous ceux qui n'acceptent pas de donner de leur pays, tous ceux qui restent intransigeants sur l'héritage de

L'ancien premier ministre a estimé qu'une société ne recroûte pas l'espérance si, « dans l'économie, elle laisse les sociétés multinationales à direction étrangère augmenter leurs sommes d'influence », et il a ajouté : « L'espérance n'est pas dans la chimère d'une Europe bâtie sur l'idéologie mensongère de la supranationalité, remettant le destin des peuples à des esprits qui sient la réalité de la nation, recherchant une légitimité factice dans des mécanismes absurdes, tel celui

de l'actuelle votre attention sur la « cartographie de gravité des pratiques récentes (...). Je vous enjoins de mettre fin sans délai aux pratiques concertées condamnées (...) ainsi qu'à toute action anticoncurrentielle (...). Telle est pour l'essentiel la lettre, signée par Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation, qu'on reçut : MM. Jean Persuy, P.-D.G. de Charbonnages et Mines; le président de la chambre syndicale des distributeurs-grossistes d'appareils sanitaires de chauffage et de canalisation de la région parisienne, M. Maurice Leblanc, P.-D.G. de la société ELM-Leblanc; le président de la Fédération nationale des chambres syndicales des distributeurs-grossistes en équipement sanitaire chauffage et canalisation; le président de l'Union nationale des chambres syndicales de couverture et de plomberie et le président du Syndicat de l'eau chaude par le gaz.

La liste est longue (1), mais elle donne une idée de la solidité et des motivations de cette entente qui ne concernent pas seulement les producteurs entre eux, mais aussi les fabricants et les grossistes, les grossistes entre eux, les grossistes et les installateurs. La commission technique des ententes et des positions dominantes qui avait examiné l'affaire fait remarquer que « l'entente a été conclue par le fabricant et le distributeur-grossiste ou le distributeur-grossiste et le distributeur-grossiste (...). Ces dernières, si elles s'étaient bornées à une concurrence réelle auraient dû pratiquer des politiques tarifaires et commerciales diverses ou rechercher une application dans la production où chacune était la mieux placée (...). La similitude des tarifs (...) des ententes laisse présumer une entente tacite », ajoute la commission.

Quelle suite va donner le gouvernement à cette affaire, dont la Commission souligne le « caractère de gravité particulière », notamment pour les pratiques qui tendent à empêcher toute réduction

des marges réalisées par les grossistes, aboutissant ainsi à créer des ventes de situation pour les professionnels en place (...). Les pratiques qui ne peuvent qu'être une cause structurelle d'inflation ?

Paradoxalement, le cas de l'entente ne sera pas transmis à la justice, car la quasi-totalité des faits sont couverts par la prescription. La Commission se contente de menacer : si de telles infractions se renouvelaient, « il conviendrait d'en poursuivre immédiatement la répression ».

(1) Publiés au Bulletin officiel des services des prix, daté du 10 février.

La rue de Rivoli « dément catégoriquement » la tenue d'une réunion des ministres des finances des Cinq pendant le week-end

La rue de Rivoli « dément catégoriquement » qu'une réunion des ministres des finances de ce qui est convenu d'appeler le « groupe des Cinq » (Etats-Unis, France, R.F.A., Grande-Bretagne, Japon) ait lieu pendant cette fin de semaine à Paris ou ailleurs. Une dépêche de l'A.F.P. en provenance de Washington et se référant à une « bonne source », avait annoncé qu'une telle conférence se tiendrait à Paris pendant le week-end.

Elle précisait que le secrétaire américain du Trésor, M. Michael Blumenthal, prendrait un avion pour Paris samedi et qu'après avoir participé à la réunion des Cinq il se rendrait à Bonn pour s'entretenir avec le chancelier Helmut Schmidt. La dépêche ajoutait que la réunion des Cinq était de « routine » et n'avait rien à voir avec les mouvements qui avaient affecté le franc et le dollar.

La dernière réunion du groupe des Cinq avait eu lieu à Paris les 4 et 5 décembre dernier, dans le secret (elle n'avait été connue qu'avec plusieurs jours de retard

La couronne norvégienne est dévaluée de 8 %

Oslo. — La couronne norvégienne a été dévaluée de 8 % par rapport aux autres monnaies du « serpent » européen, a annoncé, le 10 février, le ministre des finances norvégien, M. Per Kleppe. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion des ministres des finances et des présidents des banques centrales des pays participant au « serpent » (Union belge-luxembourgeoise, Danemark, Pays-Bas, R.F.A. et Norvège), qui s'est tenue le même jour à Copenhague. La Norvège pourrait décider de quitter le « serpent », comme la déjà fait la Suède, à la fin août 1977. La décision, dans un sens ou dans l'autre, devrait être prise samedi 11 février.

Restaurer la compétitivité des industries exportatrices

Cette dévaluation, qui s'accompagne d'un relèvement de 6 % à 7 % du taux de l'escompte, vise essentiellement à restaurer la compétitivité des industries exportatrices norvégiennes, et, à terme, à redresser la balance des paiements. Ce déficit a atteint 27,6 milliards de couronnes en 1976 (contre 16 milliards en 1975) et la dette extérieure pourrait s'élever à 100 milliards de couronnes cette année (la couronne valait vendredi, avant la dévaluation, environ 10 francs). La situation est d'autant plus préoccupante que les exportations, qui n'auraient progressé que de 5 % en valeur en 1977 (alors que les importations ont crû de 17 %), ne cessent de fléchir en raison de l'importance des coûts de production qui sont les plus élevés d'Europe.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a annoncé un plan d'austérité comportant notamment un gel des prix qui entrera en vigueur lundi 13 février. Ce même 13 février commencent les négociations sur le renouvellement des conventions collectives.

Les poursuites contre la vice-présidente du Syndicat de la magistrature

La commission de discipline propose la mutation d'office avec abaissement d'échelon contre Mlle Guemann

Sous la présidence de M. Guy Chavanon, procureur général de la Cour de cassation, la commission de discipline du parquet a entendu, vendredi 10 février, Mlle Monique Guemann, premier substitut du procureur de la République à Draguignan, vice-présidente du Syndicat de la magistrature, suspendue de ses fonctions depuis le 18 novembre dernier pour avoir fait état de son inactivité après l'extradition de l'avocat ouest-allemand, M. Eil-Crossant.

Mlle Guemann est poursuivie sur la base de l'article 43 du statut de la magistrature visant le manquement d'un magistrat « aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité ». Au cours de cette audience, M. Henri Dombenville, directeur des services judiciaires, a fait à la commission de discipline une demande que la commission approuve une sanction qui serait celle du déplacement d'office vers la ville de Draguignan.

On apprendrait ce samedi en fin de matinée que l'avis de la commission était « mutation d'office avec abaissement d'échelon ».

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDEES
- HISTOIRE : « Une légende sur la genèse », par René Késné; « Les deux visages de Janus », par A.-M. Cocchi-Villière; « Les insanités de César », par G. Metzner; « Les anciens combattants et la société française », par J.-M. Mayer.
- ETRANGER
- Les conflits en Afrique.
- PROCHE-ORIENT
- DIPLOMATIE
- Les déclarations de M. Giscard d'Estaing.
- AMERIQUES
- NICARAGUA : le témoignage de deux coopérants français.
- ASIE
- La Krenlie coordonne la politique de Phnom-Penh.
- EUROPE
- La préparation des élections législatives.
- TRIBUNE DU 12 MARS
- « L'irrésistible mouvement », par Claude Bourdet.
- SOCIÉTÉ
- La conférence de presse de M. Noël Doix.
- La légalité des feuilles de voiture.
- EDUCATION

LE MONDE AUJOURD'HUI

PAGES 9 A 15

- An fil de la semaine : La cause des femmes, par Pierre Villançon-Fonit.
- Le titre de Liverpool, par Nicole Bernheim.
- La vie du langage, par Jacques Cellard.
- RADIO-TELEVISION : Point de vue sur les radios libres : Tous ces rendez-vous manqués, par Tom Arno; L'impartialité tel et ailleurs : des comédies sans paradoxe, par Claude Sarraute.

LIRE EGALEMENT

RADIO-TELEVISION (11 à 16)

Informations pratiques (13); Carnet (16); Journal général (19); Météorologie (19); Mots croisés (19).

LA MAISON YVONNE DE BREMOND D'ARS

recherche tous beaux meubles français du XVIII^e siècle

20, FAUBOURG ST-HONORE PARIS 8^e - 266.11.03

CCB - CLUB DU SAMEDI

17, rue d'Aboukir - 75002 PARIS Métro Sentier - Tél. : 233-42-59

Retouches gratuites

★

Prêt-à-porter

Gros arrivages de MARCHANDISES DEMI-SAISON ET PRINTEMPS

HOMME

DAME

JUNIOR

RAYON FEMININ

- Imperméable popeline Plume 150 F
- Imperméable gabardine frogloisette 240 F
- Blazer (velours uni) 315 F
- Ensemble Clubmen (blazer + jupe) 499 F
- Grand choix de robes demi-saison et printemps de 149 à 289 F
- Et aussi Jupes, Pantalons, Chemisiers, Robes...

RAYON MASCULIN

TRES GRAND CHOIX DE COSTUMES DEMI-SAISON ET PRINTEMPS

- Choix d'imperméables à partir de 229 F
- Costume 2 pièces laine mérinos 360 F
- Costume 3 pièces pure laine 599 F
- Blazer pure laine 289 F
- Grand choix de vestes et blousons véritable cuir.

RAYON JUNIORS

- Imperméable 175 F
- Ensemble de ski 190 F
- Et aussi Pantalons, Jupes, Robes...

Remise de 5 % sur présentation de ce bon valable jusqu'au 28 février 1978

Du lundi au samedi de 9 h. à 19 h. Nocturne le mardi jusqu'à 21 h.

A B C D F G H

... ANNÉE - N° 1027 ...

Les autonomistes veulent participer au débat électoral

... DE BARRIN ...

... DE L'ETRANGER ...

... ve sociale ...

... en Italie ? ...

... La ...

... La couronne norvégienne est dévaluée de 8 %

... SURPRISE ET INQUIETUDE A COPENHAGUE

... NOUVELLES BRÈVES

... Des élections présidentielles et législatives ont lieu le dimanche 12 février au Paraguay.

... A Popeste, en Roumanie, les trois derniers jours de la semaine ont été marqués par la manifestation de la jeunesse.

... Le joueur de football de Saint-Etienne Dominique Bathenay, victime d'une entorse du genou, samedi 11 février, au cours d'une séance d'entraînement, ne pourra reprendre ses activités avant deux mois.

Le numéro du « Monde » daté 11 février 1978 a été tiré à 548 835 exemplaires.